

505^e Le Petit Tram

Août 2021



LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE EDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Théâtre en PLEIN AIR

LE BÉRET DE LA TORTUE

Par le Théâtre des Galeries

VENDREDI 27 AOÛT À 21H

PARKING DERRIÈRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
En cas de pluie, le spectacle se jouera en salle (lieu à confirmer)

Ittre

COMÉDIE DE JEAN DELL ET GÉRALD SIBLEYRAS AVEC AMÉLIE SAYE (VÉRONIQUE), ARNAUD VAN PARYS (LUC), SÉVERINE DE WITTE (MIREILLE), MARDINE AMIMI (ALAIN), MARIE-SYLVE HUBOT (MARTINE) ET ROBIN VAN DYCKE (XAVIER) - MISE EN SCÈNE DE SANDRA RAGO.

PAF : 10 € - AU PROFIT DE « JE ROULE POUR VIVA FOR LIFE »

Réervations : www.ittreculture.be

⇒ PROGRAMME ÉTÉ EN PLEIN AIR EN PAGE 2

Virginal en fête

Brocante et concert

Dimanche 29 août 2021

Brocante de 8h à 16h
Rues du Centre et de la Libération
Réservations Au P'tit Vesnau
T. : 067/647 108 - 10€/3m
Bar et BBQ au profit de l'ASBL

Venez!

⇒ VOIR EN PAGE 9

UNE SAINT RÉMY SUR LE THÈME DU CIRQUE



⇒ INFO
BROCANTE EN PAGE 2

APRÈS UNE ANNÉE D'ABSTINENCE, LA FÊTE DE LA SAINT RÉMY EST BIEN DE RETOUR À LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE : **SAMEDI 25/09 ET DIMANCHE 26/09**, LES RUES D'ITTRE SE REMPLIRONT À NOUVEAU DE STANDS DES ASSOCIATIONS, DE LA BROCANTE, DES CONCERTS, DES SPECTACLES DE RUE ET DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS. UNE ÉDITION QUI DEVRAIT SE DÉROULER À PEU PRÈS NORMALEMENT, SAUF NOUVEAU REBONDISSEMENT SANITAIRE !

Le thème choisi cette année : **le cirque** ! Une façon pour les associations de quitter une morosité qui nous tenaille depuis plusieurs mois.

Retrouvez le programme complet dans Le Petit Tram du mois de septembre !

Ludovic Devriendt

Centre culturel d'Ittre

**ATELIERS
CRÉATIFS &
STAGE D'ÉTÉ
POUR ENFANTS**

**Il reste
quelques places !**



⇒ VOIR EN PAGE 3

L'été en plein air continue à Ittre

APRÈS DEUX SÉANCES DE CINÉMA GRATUITES (FAUQUEZ ET HAUT-ITTRE), UN FESTIVAL (« ITTRE, VILLAGE DU THÉÂTRE ET DES ARTS ») ET UNE SIESTE MUSICALE, L'ÉTÉ EN PLEIN AIR N'EST PAS FINI À ITTRE ! AU PROGRAMME : UNE SÉANCE DE CINÉMA GRATUITE (VIRGINAL) ET UNE SÉANCE DE THÉÂTRE EN PLEIN AIR (ITTRE).

✓ CINÉMA

Sam 21/08 à 21h30

« Calamity »

Film d'animation

Parvis de l'église de Virginal (Rue du Centre)

Un bar et un pain saucisse vous seront proposés par Virginal en fête avant la séance (19h).



1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon. C'est l'au-

dace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de vol, Martha est obligée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.

Gratuit – VOF – 82 min – Film d'animation français de Remi Chayé

✓ THÉÂTRE

Ven 27/08 à 21h

« Le béret de la tortue »

par le Théâtre des Galeries

Parking derrière l'administration communale (Ittre). En cas de pluie, le spectacle se jouera en salle (lieu à confirmer)

Vacances entre amis, conflits garantis ! Trois couples partagent une villa de bord de mer pour les vacances. Mais il est difficile de vivre les uns avec les autres. Peu à peu, l'ambiance se détériore... Une peinture fidèle, réaliste, hilarante et féroce des vacances entre amis. La pièce se régale des réflexions misérables et cocasses que chacun des couples échangent une fois la porte de sa chambre fermée. Drôle et tranchante, la comédie fait mouche...



Comédie de de Jean Dell et Gerald Sibleyras - Avec Amélie Saye (Véronique), Arnaud Van Parys (Luc), Séverine De Witte (Mireille), Maroine Amimi (Alain), Marie-Sylvie Hubot (Martine) et Robin Van Dyck (Xavier) – Mise en scène de Sandra Raco.

PAF : 10 € – Soirée au profit de « Je roule pour Viva for Life »

Retrouvez les bandes annonces des films sur www.ittreculture.be

Informations :

Centre Culturel d'Ittre

Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre

info@ittreculture.be www.ittreculture.be

Fête de la SAINT RÉMY



BROCANTE DE LA SAINT RÉMY 2021 : OUVERTURE DES RÉSERVATIONS LE LUNDI 30 AOÛT

La Fête de la Saint Rémy c'est l'une des fêtes les plus renommées d'Ittre et un public important qui déambule dans les rues du centre de notre beau village. Mais c'est aussi une sympathique brocante !

Chaque année, près de deux cents exposants se fixent rendez-vous, le samedi et le dimanche, pour le plus grand plaisir des nombreux amateurs d'objets anciens, d'objets ou vêtements de seconde main ou adeptes de bonnes affaires.

La Fête de la Saint Rémy 2021 se déroulera les samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021.

Ne manquez pas cette belle occasion pour réserver un emplacement de brocanteur !

Les tarifs sont démocratiques et tout le monde y témoigne d'un esprit de collaboration et de bonne entente.

RÉSERVATIONS :

VIA WWW.ITTRECULTURE.BE

Il ne sera malheureusement pas possible de choisir son emplacement. Les numéros d'emplacement seront attribués au fur et à mesure des réservations.

Prix de l'emplacement

(+/- 3m x 2m)

Habitants de l'entité d'Ittre

1 journée : 10 €

2 jours : 15 €

Extérieurs à Ittre

1 journée : 15 €

2 jours : 20 €

ATTENTION, seules la vente d'objets de brocante (fonds de grenier ou ob-

jets de seconde main) et la vente de productions artisanales amateur (non vendues dans une filière commerciale) seront autorisées sur les stands.

Nous n'accepterons pas la vente de fin de stock de vêtements, de bijoux, d'accessoires de mode ou de tout autre matériel neuf.

De même, la vente de nourriture et de boissons n'est pas, non plus, autorisée afin de ne pas faire concurrence aux stands des associations dont c'est la fête ce jour-là.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au 067/64 73 23 ou envoyez un mail à info@ittreculture.be www.ittreculture.be

Nathalie Lourtie



STAGE/ATELIER



Centre culturel d'Ittre

A L'ESPACE BAUTHIER

STAGE ÉTÉ 2021

DANSE ET LAND'ART

23<27 août



Enfants
6<12 ans

Reste quelques places



● **Arts plastiques et graphiques** : jouer avec les matières, les formes, les volumes, les traces, avec notre corps en mouvement ou en suspens, à l'aide de matériaux, des couleurs,...

● **Approches de la danse contemporaine et la danse improvisée**

Si le temps nous le permet, c'est dehors que nous irons, pour que la nature devienne notre champ d'action!

Avec Elisa Robet - psychomotricienne

● **Lieu** : ESPACE BAUTHIER
36, Rue de la Montagne à Ittre

● **Horaires** : de 9h30 à 15h30

● **Gardiennage** (gratuite) :
8h30<9h30 - 15h30<16h30

● **Tarif** :
Stage Danse/Land'Art : 105€
-10% à partir du 2^{ème} enfant d'une fratrie

● **Prévoir** : son pique-nique

INFOS ET INSCRIPTIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE

Centre culturel d'Ittre

SAISON 2021-2022

ATELIERS HEBDOMADAIRES

JEU THÉÂTRAL ET

IMPROVISATION



Enfants
8<13 ans

PRENDRE CONSCIENCE ET CONFIANCE EN SOI, EN SA VOIX, SON CORPS. S'HABITUER À LA NOTION DE GROUPE, À L'ÉCOUTE, À LA BIENVEILLANCE ENVERS SOI ET LES AUTRES ET ÉGALEMENT SE LAISSER S'ÉPANOUIR DANS SA CRÉATIVITÉ. ON FAIT DU THÉÂTRE, DE L'IMPRO, DE L'EXPRESSION CORPORELLE, DU CLOWN, DE LA RELAXATION,...

INFOS PRATIQUES :

- De 8 à 13 ans
 - Les jeudis
 - De 17h à 18h30
 - Du 16/09 au 23/12/2021
 - 117€ (13 ateliers*)
- Animatrice : **Lola Delcorps**
Comédienne diplômée du Conservatoire

LIEU : ESPACE BAUTHIER
36, RUE DE LA MONTAGNE À ITTRE

INFOS / INSCRIPTIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
INFO@ITTRE.CULTURE.BE
WWW.ITTRE.CULTURE.BE

*pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés



LES ATELIERS HEBDOMADAIRES DU CENTRE CULTUREL FONT LEUR GRAND RETOUR !



✓ JEU THÉÂTRAL ET IMPROVISATION

Prendre conscience et confiance en soi, en sa voix, son corps. S'habituer à la notion de groupe, à l'écoute, à la bienveillance envers soi et les autres et également se laisser s'épanouir dans sa créativité. On fait du théâtre, de l'impro, de l'expression corporelle, du clown, de la relaxation,...

Infos pratiques :

- De 8 à 13 ans
- Les jeudis
- De 17h à 18h30
- Du 16/09 au 23/12/2021
- 117€ (13 ateliers*)

Animatrice : Lola Delcorps
Comédienne diplômée du Conservatoire

- Lieu : Centre culturel d'Ittre

✓ DESSIN, PEINTURE ET TECHNIQUE MIXTES

Un atelier pour s'exprimer grâce aux approches et techniques artistiques : pastel (gras et secs), acrylique, aquarelle, fusain, encre, feutre, crayon (graphite et couleur), collage,.... Observation, imagination, expression de la sensibilité personnelle et rêverie sont au rendez-vous.

Un atelier dans la joie, avec le plaisir d'être ensemble.

Infos pratiques :

- Les mardis
- De 16h30 à 18h (5 à 10 ans)
- De 18h15 à 19h45 (11 à 16 ans) - COMPLET
- Du 14/09 au 21/12/2021
- 140€ (14 ateliers*)

Matériel fourni / Prévoir : tablier

Animatrice : Pascale Goffaux
Artiste peintre/illustratrice

Lieu : Centre culturel d'Ittre

* pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés



INFOS ET RESERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
www.ittreculture.be
info@ittreculture.be

Une belle atmosphère au festival «Ittre, village du théâtre et des arts »



Après une première édition élaborée en pleine crise du covid, la version 2021 de 'Ittre, village du Théâtre et des arts' avait été repensée. Une version plus courte (regroupée sur 5 jours) et plus intense. Mais la formule reste intacte : des découvertes enrichissantes, divertissantes, curieuses et insolites.

Et on peut dire que les amateurs de musique, de théâtre et de spectacles vivants ont été comblés : les jeux de mots de Bruno Coppens, la voix jazzy de Manon Hansay, le chapiteau et la

comedia del arte de la compagnie Vivre en fol, les histoires fascinantes d'Alberto Garcia Sanchez, la version jazz des classiques du classique d'Olivier Colette, la Flamenco d'Antonio Segura, les démonstrations de danse et de théâtre de Pas à pas et Art qui show, les soirées musicales endiablées des Gangsters d'amour, Antoine Henaut et Lay this drum, les voix pop de Lisza et Karin Clercq et le final éblouissant du violoniste Lorenzo Gatto...

Même si le public était clairsemé (la faute au covid, aux vacances ou à la météo ? on ne sait pas trop...), la formule plaît ! Les spectateurs sont souvent conquis par les découvertes et les moments qu'ils ont partagés avec les artistes.

Rendez-vous l'année prochaine ?

Ludovic Devriendt



Du 28/07 au 1/08

Une partie des bénévoles actifs sur le festival. Les reconnaissez-vous ?

Ittre s'est jeté à l'eau...



20/06

C'était le dernier dimanche ensoleillé avant le début de mois de juillet le plus pluvieux qu'on ait connu. L'atmosphère était agréable et les eaux du canal rafraîchissaient l'air. Les sourires étaient sur toutes les lèvres. Le public, heureux de retrouver les artistes, pouvait enfin regoûter aux plaisirs de la culture et des arts, jusque-là considérés comme non essentiels ! Ça faisait du bien de se retrouver, de rencontrer, de voir, de sentir et d'écouter.

Sur les rives, un public nombreux redoublait d'ingéniosité pour trouver son confort : des couvertures étalées dans la pelouse, des transats, des brouettes transformées en fauteuil...

Tout le monde attendait avec impatience la flottille affrétée par Michael

Bonnet (Chapelle de Verre) et Olivier Colette (Heptone).

Dans un doux murmure, les bateaux des membres d'Interyacht défilaient le long de la berge, transportant sur leur pont les musiciens les plus divers. De jazz, du folk, de la chanson française... il y en avait pour tous les goûts. Au fur et à mesure des passages, l'atmosphère devenait de plus en plus débridée. Finalement, les capitaines à la barre osaient des manœuvres plus périlleuses pour rester au niveau des spectateurs les plus chaleureux : l'applaudimètre est vite devenu le moyen le plus sûr pour attirer l'attention des musiciens qui profitaient de cette rencontre inédite avec le public. Vivement l'année prochaine...

Ludovic Devriendt

Une sieste en musique

Prenez le sympathique parc de l'Espace Bauthier. Ajoutez-y une pelouse bien confortable. Mettez en musique les Transat Swing, un groupe de musique manouche inspiré par Django Reinhardt. A la pause, proposez une bière ou une délicieuse pana cotta artisanale réalisée par l'atelier des Marmittons de la Maisonnée. Terminez par un temps clément, malgré les menaces orageuses.

A servir un après-midi d'été, au moment où les contraintes scolaires sont derrière nous et où les vacances ouvrent leurs portes à l'insouciance. Vous obtenez la formule 'petit moment de bonheur' de la deuxième édition de la sieste musicale.

A savourer sans modération lors des prochaines éditions !

Ludovic Devriendt



27/06



Expo «Ittre au temps des machines» : la fin (et le commencement ?) d'une belle aventure

Après un mois d'exposition sur les papeteries de Virginal, nous avons rangé les portraits des ouvriers disposés sur le contournement, nous avons éteint les vidéos de la machine, muté les enregistrements des travailleurs, déplacé les sculptures en acier et décroché les photos de l'usine abandonnée.

Le bilan de cette aventure ? Avant tout une expérience très positive ! Cette exposition est l'aboutissement d'un projet de longue date aux multiples rebondissements. Nous étions ravis de la présence et de la participation de nombreux anciens travailleurs des papeteries. Et celle-ci a permis la rencontre avec et entre plusieurs artistes de talents qui ne manquent pas non plus de qualités humaines.

Je vous propose, pour replonger encore une fois dans la machine et pour clôturer cette belle parenthèse estivale, de lire ci-dessous les quelques mots que nous ont laissés les artistes et certains visiteurs. Aussi, n'hésitez pas, si vous le désirez, à nous envoyer vos propres impressions sur cette exposition ! Nous serions ravis de vous lire !

Impressions et témoignages des artistes exposés...



✓ SOPHIE BOSMAN

C'est d'abord un rapprochement fait par Karim Sarton, animateur au Centre Culturel d'Ittre, entre le monde des Papeteries de Virginal et mon installation artistique 'Joy Toy'.

« Cette sculpture me rappelle l'industrie, ... des toiles tendues sur des structures d'acier, tel le papier glissant sur les machines » disait-il.

Il me propose alors de participer à l'exposition 'Ittre au temps des machines'.

C'est ensuite une rencontre et un match avec les univers artistiques d'Isabelle Delforge et de Briec Van Elst, étant tous trois fascinés par le choc esthétique entre l'artifice et le naturel, entre l'industrie et ce qu'il

en reste. C'est finalement une belle expérience et, je l'espère, toujours plus de nouvelles créations !

✓ BRIEUC VAN ELST

C'est avec joie que j'écris ces quelques lignes pour clôturer ce qui sera ma deuxième exposition. Cela aura été un très chouette projet riche en apprentissages, malgré l'ensemble des complications rencontrées avec la crise sanitaire.

J'ai été honoré de pouvoir parcourir cette entreprise en long en large et en travers. Et d'avoir pu prendre ces quelques clichés en souvenir de l'entreprise et de la machine 4 avant le début de son démantèlement. Je suis reparti comme je suis venu en laissant juste quelques traces de pas à gauche et à droite. Merci pour les quelques retours reçus et au plaisir de vous recroiser lors d'un prochain vernissage. N'hésitez pas à venir regarder mon travail sur les réseaux (Tfx_photography sur Facebook et Vision_by_tfx sur Instagram). Je vous y partage ma vision du monde avec des photos aux angles de regard inhabituels : des visions cachées, des visions des dessus ou des dessous du monde glanées lors de mes multiples explorations, infiltrations et grimpes urbaines.

✓ ISABELLE DELFORGE ET OLIVIER MATHUES

En cette période de vacances, nous n'avons malheureusement pu recueillir à temps les témoignages et les impressions d'Oliver Mathues et d'Isabelle Delforge. Toutefois, d'après les chaleureux échanges que nous avons partagés tout au long du projet, il ne fait aucun doute que l'expérience a été positive et enthousiasmante pour eux aussi.



Au nom de toute l'équipe du Centre culturel d'Ittre, je remercie encore les artistes, les anciens ouvriers, nos bénévoles et collaborateurs ainsi que la Commune et le Service Travaux qui nous ont aidés à mettre en place ce beau projet. Et j'espère, de tout cœur, que cette courte renaissance, certes symbolique et artificielle, des papeteries pendant un mois sera suivie d'une renaissance, bien réelle et concrète cette fois, du site via l'implantation d'une activité durable et au service des ittroises et ittrois.

Karim SARTON

Ils ont visité l'expo, voici ce qu'ils en disent...

« Je tiens à féliciter le Centre Culturel d'Ittre et son équipe pour avoir organisé et accueilli l'exposition « Ittre au temps des machines ». Souvent, nous entendons par les médias des annonces laconiques qui nous relatent des fermetures d'usine en termes de chiffres ou de raisons économiques. Dans cette exposition, nous avons été confrontés à la réalité humaine, à l'individu et à son environnement de travail.

Au-delà de ce que l'on appelle communément le devoir de mémoire, c'est un très bel hommage au savoir-faire, au goût du travail et à la pugnacité des travailleurs qui ont tenu contre vent et marée à continuer à produire ce papier que nous utilisons tous les jours sans savoir ce que cela signifie tant il nous est commun. J'ai eu l'occasion d'accompagner Isabelle dans la réalisation du travail présenté en tant que professeur de photographie à l'Académie des Arts de Woluwe Saint Pierre. J'ai été très touché par la qualité des photographies et les témoignages sonores recueillis. Les vidéos nous ont fait découvrir, par-delà le fracas des machines, l'attention portée de chaque instant à produire. Bravo aussi pour la qualité des installations dans le centre culturel et in situ des portraits des travailleurs dans l'espace publique. »

François De Herdt

« Ces grandes et belles photos nous ont fait découvrir les lieux de cette entreprise prospère jusqu'il y a quelques années (2019), aujourd'hui déserts. Les casiers ouverts et fermés, les fauteuils de bureau plus ou moins bien rangés, un papier tombé par terre, les fardes, les écrans PC et les machines évoquent la présence et l'activité des travailleurs, leurs conversations, leur affairement. Pourquoi tout cela s'est-il arrêté ? »

Christiane Van Thiegem

« L'exposition « Ittre au temps des machines » (de la machine comme le précisait le CLI au vernissage) est un concentré du temps : du monde passé, actif, sonore et vibrant des vidéos au monde silencieux et arrêté des photos en passant par la voix et le regard de l'homme qui fut au centre de tout... J'ai rarement visité une exposition plus intégrée que celle-là, où chaque artiste offre sa vision d'un même univers passé au prisme du temps : celui qui fut et celui qui reste... Bravo ! »

Fabienne Thomas



Olivier Mathues, Isabelle Delforge, Karim Sarton, Briec Van Elst et Sophie Bosman.

LE TABLE D'HÔTES

3 SEPTEMBRE À 21H00

«LA MARCHÉ DES PHILOSOPHES, DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE»

D'après Etienne de la Boétie

Les artistes marchent de commune en commune avec leur spectacle dans un sac à dos pour offrir chaque soir, dans un lieu différent, une représentation de ce seul en scène sur le Discours de la servitude volontaire.

Texte bref, parfaitement construit, scintillant, le texte d'Etienne de La Boétie est un mode d'emploi pour ne pas être dupe du pouvoir, car ce n'est pas en luttant contre la tyrannie qu'on parvient à l'abattre, mais en comprenant ses mécanismes qu'on parvient à ne pas la subir, ni la désirer.

«Soyez résolu à ne plus servir, et vous voilà libres.»

Avec Charly Magonza

Mise en scène : Charly Magonza, Agathe Mortelecq

Table d'hôtes à 19h

Spectacle au jardin à 21h (ou dans la grange selon météo)

Paf "Au chapeau" !

Avec le soutien du Centre Culturel d'ittre et de la Communauté Française de Belgique

9 SEPTEMBRE À 21H00

«L'ÉCHAPPÉE VIEILLE»

LA TOUTE NOUVELLE CRÉATION DU TOF THÉÂTRE !

Installation/animation/spectacle en compagnie de trois marionnettes de taille humaine et d'autres plus petites...

Gaby, Antoine et Nadine, trois retraités en goquette...

Sur une place, ils installent leur remorque pour y

présenter un spectacle cocasse de leur cru racontant les déboires d'un résident d'une maison de retraite bien décidé à faire le mur et de la poursuite qui s'ensuit...

Entre fête foraine et spectacle de rue leur but est clair, créer la rencontre, retisser ce lien intergénérationnel confisqué depuis de longs mois.

Et cette chaleureuse rencontre se termine bien sûr sur la piste par un petit tour de danse endiablé!

Bar et restauration (Bolo) sur place !

Repas 19h et Concert 21h

Paf Spectacle : 8 €

19 SEPTEMBRE À 14H00

«#ENTRENOUS» HUMOUR ET CHANSON :

SOPHIE SCIBOZ



Engagée et directe, Sophie Sciboz touche l'auditeur par la justesse de ses mots.

Mêlant humour, tendresse et autodérision, elle nous livre ses émotions de femme sans retenue et sans pudeur. Des textes intimes, poignants ou drôles qui nous racontent les choses simples de la vie et mettent les maux en mots.

Nous venant directement de Suisse, celle que l'on présente déjà comme «la Lynda Lemay romande»

revient avec un deuxième album et confirme sa capacité à nous émouvoir, à nous parler d'elle à travers nous, de nous à travers elle.

Comme en miroir, elle nous offre des reflets de nos vies avec empathie, humour et quelques allusions coquines. Mais surtout avec cette lucidité et ce regard décalé qui lui sont propres et qui font que ses textes sonnent juste et résonnent en nous.

Sur scène, Sophie Sciboz ne se contente pas d'interpréter ses chansons.

Elle embarque le public avec elle dans un véritable dialogue empreint d'un désir de partage et d'authenticité.

«#Entrenous» est un spectacle truffé d'humour, d'ironie et de tendresse, dans lequel la chanteuse assume pleinement ses contradictions et ses fragilités.

C'est peut-être là que réside sa plus grande force. Confidences et anecdotes rythment son tour de chant.

L'artiste se dévoile sans complexe et nous offre plus d'une heure de rires et de larmes.

Un peu d'humanité dans nos vies hyperconnectées.

Spectacle à 14h

Paf 12 €

Attention, pas de repas !

L'ETABLE D'HÔTES

067/78 06 70

LETABLE@LETABLEDHOTES.BE

WWW.LETABLEDHOTES.BE

MUSÉE MARTHE DONAS :

EXPO DE FIN D'ÉTÉ, DU 28 AOÛT AU 3 OCTOBRE 2021

REM, AUTOUR D'UNE DONATION

C'est peut-être dans le cadre de son emploi à l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique, en disséquant certains insectes, que Raymond Conickx (1904-1974) a eu l'idée de dessiner. La mission de former de nouvelles collections de papillons va inspirer à l'artiste - il signe Rem - un grand nombre de formes-objets et de formes-êtres. Et il suffit là quelquefois de deux traits minces soudain rejoints d'un autre trait pur, pour que nous assistions à l'éclosion de formes que Rem dégage de l'univers de la fleur, du fruit, du feuillage, ou mieux encore de la pierre ou de l'écorce. D'une telle juxtaposition et confrontation d'éléments et d'entités, résulte une dramaturgie particulière. Ces figures créent un univers magique, une sorte de tarot inédit, relevant uniquement du monde des signes.



LIONEL VINCHE, AUTOUR D'UNE DONATION

Homme de théâtre devenu dessinateur et peintre, Lionel Vinche (1936) est un rêveur qui s'exprime sur différents supports par des images pour raconter des histoires à la manière des fabliaux du moyen âge ou de la bande dessinée. Son langage est celui d'un sténographe au regard détourné, qui met en scène un univers à la limite du poétique et de l'absurde, parfois proche du surréalisme. Comme l'a écrit Jacques Meuris, « Le sujet quasiment éternel de Vinche, c'est les autres dans l'exercice de leurs vertus et de leurs velléités. De là l'ironie. Mais de là aussi que cette charge se nuance toujours d'une dose intensive de mise en scène qui mobilise les artifices de l'irréel et ceux de l'incongruité. »



MARTHE DONAS, AU FIL DE L'ŒUVRE

Un choix de peintures et de dessins offre une plongée dans l'univers artistique de Marthe Donas. Les œuvres exposées, dont certaines proviennent de la Fondation Marthe Donas et de collections privées, permettent de suivre l'évolution de l'artiste et de l'accompagner dans sa quête picturale, entre figuration et abstraction.

La sélection sert de base à une balade théâtralisée qui se déroulera le week-end des 2 et 3 octobre prochains. La comédienne Véronique van Cutsem fera revivre le cheminement de Marthe Donas sur les lieux mêmes où elle a vécu pendant plusieurs années.



MUSÉE MARTHE DONAS

0471/216 388

INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE

WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE

UNE SAISON EN DEUX TEMPS POUR LE THÉÂTRE DE LA VALETTE



La nouvelle était tombée en juin, quelques jours avant l'annonce de la Saison 2021-2022 du théâtre ittrois : les subsides attendus ne seront pas là ! En tous cas, en partie...

Depuis quelques années, avec une perte de reconnaissance et de subsides, le Théâtre de La Valette navigue en eaux troubles : les financements étaient incertains et l'avenir du « Petit théâtre aux champs » fort nébuleux. Pourtant, depuis plusieurs mois, la nouvelle équipe a fait les efforts nécessaires pour sortir la tête de l'eau : assainissement des finances, renouvellement des structures, nouveaux projets artistiques, etc.

La saison 2021-2022 s'annonçait donc sous de bons auspices... En attente d'une nouvelle reconnaissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui doit pérenniser l'avenir du théâtre, le Théâtre de La Valette comptait sur des subsides de la Loterie Nationale pour financer la programmation.

Mais tout ne s'est pas passé comme prévu. En début d'été, au lieu des 75.000 EUR demandés à la Loterie, seuls 15.000 EUR seront finalement accordés. Un coup dur au moment de présenter le programme au public. La direction et le conseil d'administration du théâtre sont donc restés prudents pour cette nouvelle saison, en la divisant en deux périodes. Seule la programmation d'octobre 2021 à janvier 2022 fut confirmée. La 2ème partie de saison (de février à mai 2022) dépendant de la décision du Ministère de la Culture concernant, le dernier dossier introduit auprès de ses services.

Malheureusement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la Ministre de la Culture a informé que la Fédération Wallonie Bruxelles refusait pour le moment d'octroyer les 125 000€ demandés pour pouvoir maintenir les activités du théâtre au-delà de janvier 2022. Deuxième coup dur pour La Valette et incom-

préhension de son Directeur, Michel Wright, et du petit monde culturel ittrois !

Il semblerait cependant que rien n'est encore définitivement arrêté. Madame Bénédicte Linard a annoncé qu'elle allait « poursuivre l'accompagnement du Théâtre La Valette dans la perspective du développement de son projet et d'un soutien à son fonctionnement pour les années à venir. Une réflexion sera menée dès la rentrée à ce sujet avec le cabinet, en vue d'un nouveau dépôt de demande de soutien. »

Il faut donc croiser les doigts pour que ces nouvelles démarches soient favorables à notre théâtre ittrois.

Vous avez envie de soutenir cette institution locale pour montrer tout l'intérêt que vous lui portez ? Alors ne tardez pas à réserver dès à présent vos places pour que cette saison ne soit pas la dernière !

Ludovic Devriendt et Nathalie Lourtie

Une nouveauté cette année : les bords de scène ! Cette année, la Valette vous offre encore plus de plaisirs. Un mercredi par spectacle, nous vous accueillons à 20h pour

- Une rencontre avec le metteur en scène
- Une présentation du texte, de l'auteur, du contexte historique, de l'histoire
- La représentation à 20h30
- Débat avec les comédiens
- Le verre de l'amitié

Les mercredis à 20h (13 octobre - 17 novembre - 8 décembre - 19 janvier)

Les pièces se jouent du jeudi au samedi à 20h30, le dimanche à 16h

PRIX DES PLACES

Adulte : 22€ - Senior (+ de 65 ans) : 20€ - Etudiant (- de 26 ans) : 12€ - Tarif préférentiel ittrois : 15 €
Abonnement 4 spectacles

Adulte : 75€ - Senior (+ de 65 ans) : 65€ - Etudiant (- de 26 ans) : 40€

Soirées bord de scène : 1 soirée bord de scène : 40€ - 4 soirées bord de scène : 120€

**ELVIRE JOUVET 40 TEXTE DE MOLIÈRE ET DE LOUIS JOUVET
DU 7 AU 31 OCTOBRE 2021**

Sept leçons de théâtre données par le professeur Louis Jouvét au Conservatoire d'Art Dramatique de Paris entre février et septembre 1940 à Claudia, une jeune étudiante. La dernière scène d'Elvire de Dom Juan de Molière est l'objet de toutes les attentions. Lauréate avec le Premier Prix, les portes du théâtre lui sont ouvertes, mais en 1940, une jeune femme juive n'a aucun avenir...

Cette pièce qui expose l'immense complexité de l'art du comédien sur fond de guerre mondiale est un moment théâtral d'une extraordinaire richesse.

Ces « leçons de théâtre » sont, pour le spectateur, une expérience nouvelle. La pièce lève le voile sur la formation de l'acteur, sur l'exigence du metteur en scène, sur les difficultés à comprendre ou à se faire comprendre, sur l'ingratitude du travail d'une scène, sur les découragements et les encouragements, la fragilité des êtres, la profondeur des émotions traversées, sur l'approche artistique d'une scène dont le spectateur ne connaît jamais que la représentation. Une manière de dévoiler la partie habituellement invisible du travail de répétition. Un spectacle où le spectateur devient lui-même un étudiant assistant à une master class. L'idée de la représentation sera exactement celle-là : une scène est en répétition à La Valette transformée en Classe du Conservatoire de Paris, « venez assister au travail »

Avec Nicolas Pirson (Jouvét), Laura Fautré (Claudia) et 1 jeune acteur - Mise en scène de Michel WRIGHT - Création lumières et Régie : Frederik Delhaye - Construction décors : Hubert Thibaut

THÉÂTRE LA VALETTE

0473/29 17 09

INFO@THEATRELAVALETTE.BE

WWW.THEATRELAVALETTE.BE

ZIK ZAK

04.09 : THORIUM + SUPPORT ACT (HEAVY / POWER / SPEED METAL)

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

08.09 : ZACH PERSON : LA STAR MONTANTE AUX USA (BLUES, ROCK, POP)

Préventes : 17.50€ (tous frais compris)

11.09 : DRIVING DEAD GIRL + DANDY SHOES (COLD WAVE / POP / ROCK)

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

14.09 : THE SORE LOSERS : TRY OUT AVANT LEUR DATE DE L'AB (ROCK N ROLL BIEN LOURD)

Préventes : 17.50€ (tous frais compris)

18.09 : THE K. + THE SYND. (PUNK, ROCK, GRUNGE)

Préventes : 15.25€ (tous frais compris)

24.09 : MANESSE : AMOUREUX DE LA CHANSON FRANÇAISE, ÉCORCHÉ VIF, UN UNIVERS À DÉCOUVRIR

PAF : 5€ - Le groupe jouera au "chapeau", nous comptons sur votre générosité

ZIK ZAK

0476/530 056

ANNICK@ZIK-ZAK.BE

WWW.ZIK-ZAK.BE



Retour sur l'exposition d'Olivier Depoorter «Sur le plancher...»



rapport aux grandes toiles où ses muses, comme il dit, proche d'un certain fauvisme, accueillait le spectateur autant qu'Olivier.

À côté de ces tableaux 'habités', quelques paysages, emplis d'un peu de calme et pas mal de fureur, allant vers un certain effacement du sujet et poussant à la rêverie et l'imagination. Dans des couleurs d'une palette terre et ciel tourmentés.

Elles vous regardent dans les yeux et vous captivent par leurs regards, loin d'être bovins. Les vedettes des tableaux d'Olivier Depoorter ont-elles posé pour lui ? Il y a en tout cas une histoire qui s'est tramée là entre les unes et l'autre. Et ce phénomène est captivant.

À l'accueil, comme au départ, un grand format de la maîtresse des lieux, emplie d'humanité, incitait autant à la découverte du lieu qu'à la réflexion sur la vie et le temps qui passe. Semblant nous dire que le poids des ans est peu de choses si on sait pourquoi on est là...

Très belle première exposition d'Olivier à la ferme de la Vollée. À la fois une belle découverte de ses œuvres qui nous permet d'entrevoir sa palette et, en même temps, découverte d'un endroit singulier en présence des différentes protagonistes de ses œuvres. La famille Stragier a eu la gentillesse de l'accueillir dans leur ferme, au sein de leur magnifique grange et ce n'était que du bonus par

Un lieu à garder en mémoire pour d'autres expositions et un artiste à suivre dans d'autres endroits... insolites ou pas !

Fabrice Gardin

LE MAGIC LAND THÉÂTRE



Dernière création

LA LÉGENDE DE KING ARTHUR

à la ferme du Stocquoy (Ittre)

VENREDI 20 AOÛT À 19 H

SAMEDI 21 AOÛT À 19H

DIMANCHE 22 AOÛT À 16H

Attention les places sont limitées

RÉSERVATIONS SOUHAITÉES SUR LE SITE DU MAGIC LAND THÉÂTRE

LE PRIX DES PLACES EST DE 20 EUROS.

Le Magic Land Théâtre - Cet été : Le Magic Land en tournée (magicland-theatre.com) ou au 02/245.24.23

ADRESSE DU JOUR : RUE BRAIDISE 4 1460, ITTRE

Parking prévu dans une prairie dans le bas de la rue (fléchage)

CINÉ SOUPE ! 8 FILMS ET 8 MOMENTS DE RENCONTRES, DANS LE CONFORT DU THÉÂTRE DE LA VALETTE

LUNDI 27 SEPTEMBRE

CARTE BLANCHE À BENOIT MARIAGE



Lors d'une soirée exceptionnelle, le réalisateur de 'Le signaleur', 'Les Convoyeurs attendent', et 'Les rayures du zèbres' nous propose sa sélection très personnelle de courts-métrages belges puisée parmi les jeunes réalisateurs des écoles de cinéma belge. Benoit Mariage nous présentera ses coups de cœur, en compagnie des réalisateurs. Une soirée à ne pas rater pour les passionnés de cinéma.

Soirée courts métrages de jeunes réalisateurs sélectionnés par Benoit Mariage – en présence des réalisateurs – environ 90 min.

Petite rencontre avec La bulle de Benoit Mariage dans Tout le Baz'Art :

https://www.rtbf.be/audio/detail_les-bulles-de-tout-le-baz-art?id=2661964

Les films qui ne sont pas en langue française originale seront présentés en version originale sous-titrée.

Ouverture de la saison 2021-2022 : soupe (5€) et film gratuit (dans le cadre des 50 ans de la Fédération Wallonie Bruxelles) Avant chaque film, une soupe est proposée (5 EUR – sur réservation)

Informations :
Centre Culturel d'Ittre
Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be



Ouverture des candidatures pour le prochain Salon des artistes ittrois (SAI) consacré à la photographie

LE SAI KESAKO ?

Régulièrement, le Centre culturel invite les artistes «amateurs» d'Ittre à venir exposer leurs œuvres lors d'une exposition commune dans les salons de l'espace Bauthier. Cette année, le Salon des artistes ittrois aura lieu à l'**Espace Bauthier** du **30 octobre au 14 novembre 2021**.

UNE EXPOSITION COMMUNE

C'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes qui partagent la même passion. C'est aussi l'opportunité de faire découvrir ses œuvres à un plus large public, étant donné que chaque artiste mobilise son propre réseau en plus du cercle de personnes qui gravitent autour du Centre culturel. Enfin, c'est la chance pour les personnes qui n'ont pas beaucoup d'œuvres ou qui n'osent peut-être pas encore organiser une exposition entièrement consacrée à leur travail de franchir le cap.

100% PHOTOS

Nous avons constaté, depuis quelques années, que vous étiez nombreux, dans nos villages, à être passionné-e-s par la photographie. Et plusieurs d'entre vous ne manquent pas de talent ! C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer cette édition du SAI entièrement à la photographie !

Que vous aimiez plutôt prendre des photos en couleurs ou en noir et blanc, capturer des paysages, des animaux ou des portraits, etc. Qu'importe votre méthode, vos préférences et vos sujets ! L'important, c'est la qualité de votre travail et votre envie de le partager.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, il faut remplir plusieurs conditions dont les principales sont reprises ci-dessous :

- Habiter à Ittre, y travailler ou avoir un lien fort avec la commune
- Avoir plus de 18 ans ou bien avoir l'accord du tuteur légal
- Posséder des reproductions des photos d'un format suffisant et sur un support adéquat pour permettre une exposition (ou être prêt à en financer et à en fournir pour l'exposition si ce n'est pas le cas).

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez envoyer un dossier de candidature par mail à l'adresse karim@ittreculture.be avec une courte biographie, une présentation succincte de votre travail et quelques photos.

Après réception de votre dossier de candidature, le comité de sélection prendra contact avec vous pour vous informer de sa sélection finale.

Karim Sarton



LOCAL



DIMANCHE 29 AOÛT, C'EST LA FÊTE À VESNAU

À Virginal, chaleur et convivialité seront au rendez-vous pour clôturer les vacances d'été.

L'ASBL Virginal En Fête organise une brocante le dimanche 29 août, qui se situera sur les rues du Centre et de la Libération, de 8h00 à 16h00.

Tous les participants et les visiteurs sont les bienvenus ! Un bar et un barbecue seront présents au profit de l'association.

Vous pouvez réserver votre emplacement (3m de façade) au prix de 10€

en versant le montant correspondant au nombre d'emplacements souhaités et en indiquant le nom du brocanteur, sur le compte de l'ASBL BE55 0018 1289 5644 ou en réglant en liquide au P'tit Vesnau (épicerie situé au 20 rue du Centre).

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en consultant notre page Facebook : "Virginal En Fête" ou en nous écrivant à virginalenfete@gmail.com

Un espace d'expression libre sera mis à disposition des groupes locaux. Un appel est dès lors lancé par le biais de cet article : « Musiciens en

herbe, chanteurs, déclameurs, poètes, slammeurs, groupes de musique, rejoignez-nous et faites-vous entendre ! »

Contactez-nous!

Évènement sous condition d'accord communal. Merci de consulter notre page Facebook pour les dernières infos.

Marie Degroote pour l'équipe de Virginal En Fête

Bibliothèque communale d'Ittre

LES DERNIERES ACQUISITIONS

OUVRAGES DE FICTION

Sa dernière chance : JOB Armel
Le saut du loup : LABORIE Christian
L'inconnu de la poste : AUBENAS Florence
Un voyage nommé désir : BRAIZE Frédérique
L'homme qui tremble : DUROY Lionel
Serge : REZA Yasmina
Trois : PERRIN Valérie
Un invincible été : BARDON Catherine
La chasse : MINIER Bernard

Le tourbillon de la vie : VALOGNES Valérie
Kérozène : DIEUDONNE Adeline
Les enfants sont rois : VIGAN(de) Delphine
Le grand vertige : DUCROZET Pierre
La princesse au petit moi : RUFIN Christophe

AUTRES

... mais la vie continue : PIVOT Bernard
Les Téméraires : VAN LOO Bart
Vivre avec nos morts : HORVILLEUR Delphine
Le prophète et la pandémie : KEPEL Gille
Apocalypse cognitive : BRONNER Gérald
Une course contre la montre : PIOT Peter
Pacific Palace (BD) : DURIEUX Christian
Kivu (BD) : VANHAMME Simon

Et toujours à votre disposition, la collection de BD du Palou

36, Rue de la Montagne, 1460 Ittre
Heures d'ouverture au public :
le dimanche de 10H30 à 12H30
La bibliothèque se situe au sein de l'Espace Culturel Bauthier

N.B.

Durant toutes les vacances, des membres de l'équipe vous accueilleront avec plaisir chaque dimanche matin aux heures habituelles.

Bibliothèque communale de Virginal

ROMANS

Rien de t'efface : M. Bussi
La maison des voix : D. Carrisi
Quand la reine chante, les abeilles dansent : V. Maciejak
L'arbre du mal : T. French
Trois : V. Perrin
Encabanée : G. Filteau - Chiba
Jardin secret : J. Fielding
Le coeur en laisse : L. Papin
La révérence de l'éléphant : L. Trompette
La soeur disparue : L. Riley
Le baza du zèbre à pois : R. Giordano
La chasse : B. Minier
Loup, y es-tu ? : MJ. Arlidge
Le tourbillon de la vie : A. Valognes
Le marchand de sable : L. Kepler
Grandir un peu : J. Rampin

Adèle :

- Big bisous baveux
 - Les bêtises c'est maintenant : M. Tan
 - D. Le Feyer
 Star game : Ma vie est un jeu : C. Sobra Miss Paty
 Hercule chat policier : Jumelles en détresse : C. Grenier
 Astérix : Le domaine des dieux (le roman du film)

Quatre soeurs :

- et les secrets de Paris
 - et le manoir hanté : S. Rigal - Goulard
 Iris la malice à un secret : W. Coven
 Marie-Lucide & Georges : Amour vache : C. Delacroix

Le DIY de Maélie :

- des fourmis dans les jambes
 - des papillons dans le ventre : M. Addison

Plus vite Elliot nom d'une carotte : A. de Pierpont - C. Casey

Le beau et l'art : O. Brenifier - R. Courgeon

Princesse catastrophe : Un hiver à Hautes-Tours : L. Kuenzler

Zoélie l'allumette :

- le fauteur de troubles
 - l'orphelin égaré : M. Potvin

Tibidou :

- L'automne
 - Le cartable
 - Les abeilles
 - Prend l'avion

- Le portable
 - La fête foraine : Bou Bounoier, ...

ADO

Je t'enverrai des fleurs de Damas : F. Andriat

Robin des graffs : M. Zücher

L'enfant interdit : M. Peterson Had-dix

BD

La guerre des Lulus :

- La perspective Luigi (1/2)
 - La perspective Luigi (2/2) : R. Hautière - D. Cuveillier
 - Luigi : R. Hautière - Hardoc
Les enfants de la résistance : Tombés du ciel (7à : B. Ers - V. Dugomier
Les épées de verre : S. Corgial - L. Zuccheri

Enola Holmes : le secret de l'éventail : S. Blasco

Les petits Mythos :

1. Le grand Icare
 2. Foudre à gratter
 3. Les Titans sont durs
 4. Poséidon d'avril
 5. Détente aux enfers
 6. Les dessous de l'odyssée
 7. Les raclées d'Héraclès
 8. Centaure Parc
 9. Les râteaux de la méduse
 10. Vainqueur par chaos
 11. Crête Party : Cazenove - Larbier

Sacha et Tomcrouz :

1. Les vikings
 2. La cour du Roi
 3. Les shaolin : Halard - Quignon

BD ADULTES

La mémoire des arbres : Servais

Rue du Centre 10, 1460 Ittre
067/64 87 76

EDUCATIF ENFANTS

Chasse au gaspi avec énerg'Hic ! : SPW

ENFANTS

Journal d'un ogre pas si terrible :

C. Girard - Audet
Allie : la nouvelle école : M. Cabot
Cucu la praline à Paris : Joly
Ariol : Ramono, ton tonton fait du bio : E. Guibert
Drôle de manège, Kiatovski, détective : J. Bancherus



PETIT TRAM

WWW.ITTRECULTURE.BE



Date de parution 17 août 2021
 Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.
 36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
 067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
 Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
 Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
 Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 13 et 14 septembre 2021

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
 Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 0012 6285 4518.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de lecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa

Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Gus Goossens, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternissien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Marie Vanderlinden.

Mise en page : Pascale Goffaux.

Coordination : Olivia Krokek

Rédaction : Olivia Krokek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt

Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : Centre Culturel d'Ittre

Merci à notre correctrice du mois : Claire Lemaître.

Impression : Rossel Printing Nivelles.



Ateliers «pour mieux comprendre» les finances publiques par les citoyen·ne·s d'Ittre

Cela fait quelques mois déjà que nous vous parlons de ce projet de formation qui a pour but de mieux comprendre les mécanismes qui régissent nos finances publiques. Nous avons tenté, à travers la série d'articles parus dans le Petit Tram, de vous donner quelques clés de compréhension et l'envie d'en savoir plus. Il est maintenant temps de vous annoncer le programme et le calendrier de cette formation qui sera accessible gratuitement et qui sera dispensée par des membres de l'asbl Periferia.

FORMAT DE RENCONTRE

- Atelier en semaine, en soirée (18h-20h)

CONTENU DES SÉANCES

ATELIER #1 (SEMAINE DU 13/09)

- Questionner son rapport à l'argent et à l'argent public ;
- Transmettre quelques notions par rapport au Budget communal : de quoi parle-t-on ? à quoi ça sert ? comment se structure-t-il ? sur quels principes il repose ?
- Analyser le poids budgétaire par habitant à Ittre ;
- Animation autour de la comparaison entre budget d'un ménage et budget public ;
- Animation autour du cycle du budget communal (replacer les différentes étapes du fonctionnement actuel et imaginer des étapes que l'on souhaiterait ajouter).

ATELIER #2 (SEMAINE DU 27/09)

Revenir sur différentes formes d'implication citoyenne à travers des exemples inspirants (de Belgique et d'ailleurs) pour identifier les portes d'entrée qui semblent les plus pertinentes pour les citoyen·ne·s d'Ittre.

Cinq portes sont envisagées :

- Comprendre,
- Proposer,
- Décider,
- Créer, inventer, alternatives,
- Contrôler, vérifier.



ATELIERS SUIVANTS

A partir de ce socle de base, le programme des ateliers suivants sera à déterminer en fonction des envies des participant·e·s.

- Quelques pistes possibles :
- Approfondir le travail d'analyse sur le budget (outil d'évaluation UVCW)
 - Introduction aux Budgets Participatifs
 - Présentation d'une initiative de monnaie locale complémentaire (la Brawette)
 - Et si on comparait les quartiers de la commune ?
 - Dans quelles zones se font les investissements ? quelle répartition d'actions et d'activités publiques ? quels équipements publics ?

- Et si on comparait notre commune à d'autres ? - quels choix et stratégies financiers sont adoptées ici et là ? que produisent-elles ?
- Quelle capacité d'emprunt a notre commune ? Et à quel point cela va la mettre en situation d'endettement ?
- Quels liens entre public et privé ? Jusqu'où notre commune cherche-t-elle à préserver un patrimoine public ? Et/ou avoir recours au privé ?

MODALITÉS PRATIQUES

La formation est gratuite et accessible à tous (adultes et adolescents) quelles que soient vos connaissances et votre formation. Les jours et horaires précis des ateliers seront définis, dans la mesure du possible, en fonction des disponibilités et des préférences de chacune. Vous le constatez, il y a une volonté, de notre part et de la part de Periferia, de vraiment garder une flexibilité par rapport à vos attentes, vos envies. Après les deux premières séances, c'est avec vous que nous construirons la suite du programme et le planning futur.

Si vous désirez participer ou si vous vous posez des questions vis-à-vis de cette formation, vous pouvez simplement envoyer un mail à l'adresse info@ittreculture.be ou téléphoner au 067 64 73 23

Karim Sarton



LECTURE

Commencer sa journée 30 minutes plus tôt : Un moment pour lire, un moment juste pour soi.

À LA LIGNE - FEUILLETS D'USINE

Joseph raconte son histoire. Celle d'un homme amoureux, qui quitte sa vie littéraire pour rejoindre sa belle. Quadragénaire devenu intérimaire faute de travail dans sa branche initiale, il embauche et débauche à l'usine où s'enchaînent divers métiers : dépoteur de chimères, égoutteur de tofu, pelleteur de bigornaux, dérailleur de carcasses et (heureusement surtout) poète et chanteur.

Usé et déshumanisé, il rentre le soir (ou est-ce le matin?), promène son

chien et prend la plume. Tel un journal, il consigne machinalement, avec références et poésie, son quotidien d'opérateur de production. Vite. Pour garder le rythme. Aller à la ligne. Pour conter son usine, celle qui est devenue lui.

Jusqu'où iriez-vous par amour ? Cette question se pose en filigrane, car il ne s'agit pas ici d'un livre d'amour, même si une passion folle anime cet homme.

Ce roman percutant et autobiogra-

phique laisse un arrière-goût dans la gorge, et pourtant il se dévore, se défile, se délite... Une seule envie survient : celle d'en terminer la lecture le plus rapidement possible pour abrégé ses souffrances.

À la ligne - Feuilles d'usine
8 prix littéraires pour ce premier roman de Joseph Ponthus
Éditions de La Table ronde 2019 - 282 pages

Marie Degroote



Notre sélection du mois livres jeunesse



Des livres à lire avec votre enfant... ou à offrir aux plus grands. Voici quelques nouvelles propositions de lectures tirées de la sélection « Incontournables » du Service général des Lettres et du livre Lecture pour jeunes adultes

POUR LECTEURS AVERTIS À PARTIR DE 15 ANS
ROUGE
DE PASCALINE NOLOT



Un récit où le merveilleux se mêle à l'horreur et où l'innocence se dilue implacablement dans le sang. Un conte sensible, sombre et envoûtant qui ne cherche à épargner personne, et surtout pas son lecteur.

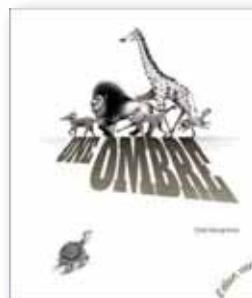
«Accroché au versant du mont Gris et cerné par Bois Sombre se trouve Malombre, hameau battu par les vents et la complainte des loups. C'est là que survit Rouge, rejetée à cause d'une particularité physique. Rares sont ceux qui, comme le père François, éprouvent de la compassion à son égard. Car on raconte qu'il ne faut en aucun cas toucher la jeune fille sous peine de finir comme elle : marqué par le Mal. Lorsque survient son premier sang, les villageois sont soulagés de la voir partir, conformément au pacte maudit qui pèse sur eux. Comme tant d'autres jeunes filles de Malombre avant elle, celle que tous surnomment la Cramoise doit s'engager dans les bois afin d'y rejoindre l'inquiétante Grand-Mère. Est-ce son salut ou bien un sort pire que la mort qui attend Rouge ? Nul ne s'en préoccupe et nul ne le sait, car aucune bannie n'est jamais revenue...»

Pascaline Nolot revisite le conte du Chaperon rouge toujours présent en filigrane en l'amenant au plus pro-

fond de l'horreur. Un roman très bien écrit annoncé comme prenant, à dévorer mais qui fera hurler son lecteur par moments quand l'horreur est à son apothéose.

Editions Gulf Stream, 2020 - 320 pages
ISBN : 978-2-35488-785-8

LECTURE POUR LES PETITS
UNE OMBRE
DE CHAE SEUNG-YEON



« Oh ! de l'ombre ! Une grande ombre ! Un ours et un renard s'y abritent. Puis une girafe, un lion, un raton... suivis d'autres animaux. Oh non !

L'ombre rétrécit ! Les animaux doivent changer de position pour se protéger du soleil. »

Avec un texte minimaliste, servi par une mise en page d'exception et des coloris subtils, ce livre est d'une richesse rare. Il a d'ailleurs reçu le prix « Bologna Ragazzi Prima » à la Foire internationale du livre de jeunesse de Bologne en 2019.

Editions L'Elan vert, 2019 - 36 pages
ISBN 978-2-84455-565-6



PÂRLONS WALON



Èl dérnî dèss sondârdès dè Napoléon

Ès n-anéyé-ci, on fièssè èl bi-cint'nére dèl môurt dè Napoléyon. Tout l'monde èl couñwèt, mins pièrsoune n'a ène photo d'li. Waye, il a bi dèss pintur' yè des pòurtrets d'li ; ça n'est jamè què dèss imâdjes. L'impreûr n'a jamè sté pris in foto. Pourtant, il a in sondârd qu' a yeu ès' privilèje-là.

In 1897, in fotografe prind in cliché dins in p'tit vilâdje in France, à Carisey. On pût vir in n-ome avu sès mains su 's cane, il a dèss chabots à sès pids yè deûs mèdayes qu' i pòurte avu fièrté su's djakète. Ès n-ome là, c'est Louis-Victor Baillot, èl pus ancyin combatant d'èl bataye dè Waterloo co in viye in 1897. Il a 105 ans.

Èl 18 djwin 1815, il est cochi d' in viyolent coup d' sâbe su 's tièssè yè lèyi pou môurt su 'l tchamp d' bataye. C'est s' gamèle poséye su 's tièssè qui l'a scapé. I s'ra ètrouvè èl lind'main pa les Inglès. I n'èrvèra à s' mézo qu' in 1816 avu ène bone tuberculôse.

Chake anéye, à lès comémoracions militères, il est là avu, su s' djakète, èl mè-



daye dè Sainte-Hélène qu'on li z-a doné in 1847 yè èl siène dèl légion d' oneûr qu' il èrcèva seûl'mint in 1896. Sès mèdayes, Napoléon lès a yeu tout råde. Què l' istwère est drole !

In vi Paltot,

J. Vanderlinden

LA LANGUE DE CHEZ NOUS

Ces mots ou expressions ne sont pas des erreurs, simplement des belgicimes, c'est-à-dire... la langue de chez nous.

IL FAIT CAILLANT

Il fait très froid (il fait un froid de canard)

CASSE-VITESSE

(nom masculin invariable)
Surface surélevée sur la chaussée, destinée à ralentir les véhicules (dos-d'âne, ralentisseur)

CHICON

Le légume que l'on connaît (endive)



Arthur Deghorain

ATTACHE-TOUT

(nom masculin, invariable)
Attache pour papier, formée d'un fil métallique (un trombone)

BOULOTTER

Travailler avec énergie, sans relâche (bosser, bûcher)

BROL

Amas d'objets hétéroclites, en désordre (bazar, fourbi, bric-à-brac)

Repair Café

REPRISE LE DIMANCHE 22 AOÛT
DE 14H À 17H À LA SALLE PLANCHETTE.
POUR TOUT DÉPANNAGE D'OBJETS ET APPAREILS :
SUR INSCRIPTION/RÉSERVATION
SOIT PAR TÉL CONTACTER CATHERINE : 0473/948467
OU SOIT PAR MAIL : ITTRE.REPAIRCAFÉ@GMAIL.COM





Tips de Home organiser - Préparons la rentrée !

Qu'il est bon le rythme de l'été ; la vie s'écoule plus lentement. On y prend goût. On voudrait que cette sensation dure toute l'année. Les Home organisers de votre belle commune s'allient pour vous donner leurs astuces qui, mises en place avant la rentrée, pourrait bien nous faire gagner du temps et de l'énergie dès septembre. Ça vous dit d'entamer l'été indien avec de bonnes résolutions ? Et si on prenait de nouvelles habitudes pour oser vivre la slow life toute l'année ?

« QU'EST-CE QU'ON MANGE CE SOIR ? »

Ahh! Qui n'a jamais entendu cette phrase ? Qu'elle soit prononcée par vos enfants au ventre vide ou par votre conjoint en panne d'inspiration en ouvrant le frigo, cette question agaçante arrive fréquemment en fin d'après-midi.

Alors pourquoi ne pas profiter de la fin de l'été pour mettre en place une nouvelle habitude et appréhender la rentrée avec plus de sérénité ? Voici une méthode simple en 3 étapes pour ne plus jamais hésiter au moment de cuisiner.

1. Lister vos repas préférés. La première étape consiste à rassembler la famille autour d'une activité collaborative : dresser la liste des repas préférés de tous les membres de la famille.

Quel est votre repas préféré ? Qu'aimez-vous manger en hiver ? Que préférez-vous servir en été ? Quel repas-minute est facile à préparer et

fait plaisir à tout le monde ? Vous pouvez rassembler les envies par catégories : les repas favoris de chaque membre de la famille, ceux qu'on apprécie quand on reçoit, ceux qu'on sort du frigo et qui ne demandent aucune préparation, ceux qu'on cuisine et qui se mangent plusieurs jours de suite, etc...

2. Lister les repas de la semaine. Ensuite, le bon moment venu (par exemple, tous les dimanches à 11h00 - ce moment est à décider une bonne fois pour toute, dans le but de mettre en place une routine), vous ouvrez l'agenda familial, et vous attribuez à chaque jour un mets, en tenant compte des goûts des personnes qui seront présentes (eu égard aux activités extra-scolaires ou extraprofessionnelles de chacun des membres de la famille.) Terminé les questionnements ! Le premier rentré du boulot peut commencer à cuisiner sans attendre...

3. Lister les ingrédients. Finalement, dressez la liste des courses de la se-

maine. Pour éviter de surstocker ou d'oublier des aliments, cette activité méticuleuse se fait dans la cuisine ; on vérifie l'éventuelle indisponibilité des ingrédients dans le garde-manger, dans le frigo et aussi le congélateur.

Cette tâche peut paraître fastidieuse ou ingrate, mais elle offre des avantages : une liste bien rédigée permet de faire les courses une seule fois sur la semaine, ce qui fait gagner un temps considérable (et pas mal d'argent) ! Les ingrédients étant assurément tous présents dans le garde-manger, la préparation des repas est plus rapide.

Enfin, voici quelques astuces pour vous aider à mettre en place cette nouvelle bonne habitude.

a. Partagez les tâches : un adulte dresse la liste des repas et des courses et le second est de corvée supermarché. Si vous êtes seul à effectuer ces 2 tâches, pensez à rédiger votre liste de courses dans

l'ordre chronologique de la visite de votre épicerie préférée. Un maître-mot : organisation!

b. Laisser place à la spontanéité. Prévoyez 5 repas sur la semaine, ça sera suffisant. D'expérience, on s'octroie un soir OFF pour manger à l'extérieur ou recevoir des amis à l'improviste. Prévoyez d'accommoder les restes autour d'un joyeux repas le vendredi par exemple. Dans tous les cas, les conseils de grand-mère sont précieux : Ayez toujours une soupe ou une dizaine d'oeufs au frais pour les imprévus.

c. Affichez sur votre congélateur la liste de son contenu. Tenez-la à jour. Et puisez dedans... C'est fait pour ça!

d. Créez votre planning hebdomadaire. Planifier cette tâche dans votre routine hebdomadaire, c'est la bonne chose à faire.

BON COURAGE ET BON APPÉTIT !

Marie Degroote
Les Soeurs Poppins
(www.soeurspoppins.be)

BIEN PRÉPARER LA RENTRÉE

Les vacances filent à toute allure et la rentrée scolaire approche à grands pas. Et qui dit rentrée, dit école, cartable, fournitures scolaires, vêtements, etc. Et pour que tout le monde reste zen le jour J, c'est un événement qui se prépare. De plus, après les vacances, la reprise d'un rythme effréné est parfois angoissant. Alors aujourd'hui, je vous partage 3 conseils pour bien préparer la rentrée de septembre.

FAIRE LE VIDE

Vous savez que j'aime vous aider à désencombrer votre intérieur. En ce qui concerne l'école, faire le tri est une tâche essentielle à faire avant la rentrée.

Prenez le temps de vider, avec votre enfant, son bureau et son cartable. Ensemble, faites le tri de ce qui peut être gardé et de ce qui n'est plus utile. Jetez tout ce qui ne fonctionne plus : stylos et marqueurs qui coulent ou qui n'écrivent plus, règles et gommes en plusieurs morceaux, effaceurs à encre dont 1 des côtés ne

fonctionne plus, taille-crayon qui ne taille plus, tubes de colle séchée, etc. L'effort en vaut la chandelle car vous allez récupérer des fournitures et des cahiers qui peuvent encore servir. Si vous récupérez de nombreux dessins et bricolages, essayez de garder celui qui est le plus révélateur de l'année et quelques oeuvres d'art de l'année en question. N'oubliez pas de vérifier la garde-robe de vos enfants. Triez ce qui leur va encore et ce qui est devenu trop petit. Vous y verrez beaucoup plus clair pour acheter les vêtements dont ils auront besoin cet automne.

FAIRE DES ACHATS DURABLES

Eh oui ! Inévitablement, vous allez devoir acheter de nouvelles fournitures. Si vous avez des petits et que vous devez investir dans un premier cartable, une boîte à tartines et une gourde, je vous conseille d'acheter en pensant "durable" au risque de devoir remplacer ce matériel chaque année.

Apprenez à vos enfants à respecter leur matériel. Avoir du matériel de qualité et en bon état sera

toujours plus agréable (et meilleur pour votre porte-monnaie) que du matériel bas de gamme à remplacer sans cesse. Responsabiliser les enfants sur la valeur des objets et de l'argent commence dès leur plus jeune âge.

Pour les petites fournitures comme les cartouches d'encre et autres tubes de colle, faites un stock pour l'année.

Mon dernier conseil sur l'achat des fournitures scolaires, n'attendez pas le dernier moment. Si vous le pouvez, faites-le même avant de partir en vacances.

REPRENDRE LE RYTHME

Pas facile de revenir à un rythme scolaire, avec une heure de coucher décente ! Pour cela, vous pouvez réduire l'heure de coucher quart d'heure par quart d'heure pour arriver à une heure qui permet d'être en forme un jour d'école.

Cependant, j'ai une autre astuce ! Si vos enfants se couchent tard pendant les vacances, il y a fort à parier qu'ils se lèvent tard aussi. Donc, pour

qu'ils aillent se coucher à une heure raisonnable, réveillez-les plus tôt. Après quelques jours, ils seront plus enclins à aller au lit de bonne heure. Pour les aider à accepter d'aller se coucher à l'heure fixée, autorisez-les à lire plus longtemps que d'habitude en mettant toutefois une limite de temps. Pour les grands comme pour les petits, les livres sont une aide fabuleuse à bien des niveaux, et notamment à l'endormissement.

Pst... ne pas oublier d'éteindre les écrans et autres tablettes au moins 1 heure avant d'aller au lit.

Que vos enfants entrent en maternelle, en primaire, en secondaire ou même à l'université, une rentrée scolaire se prépare et s'organise. N'attendez pas le dernier moment pour suivre ces simples conseils. Et tout va bien se passer !

Judith Crillen
Maman s'organise
(www.mamansorganise.com)

REMUE-MÉNINGE À ITTRE : CHRONIQUE DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

MAIS À QUOI S'AMUSENT LES PHYSICIENS ?

À beaucoup de « jeux »... Un d'entre eux consiste à freiner en labo des atomes pour les porter à la température du zéro absolu ! Voilà une phrase en apparence anodine mais qui, au fond, est sans doute incompréhensible pour beaucoup d'entre nous. Car qui sait ce que représente les mots *zéro absolu* et *température*, même si ce dernier nous semble très familier ?

Ces mots pourtant représentent des propriétés essentielles de l'univers où nous vivons et dont nous ne sommes que des constituants parmi d'autres.

LE PAUVRE, IL FAIT DE LA TEMPÉRATURE !

Qui n'a pas entendu le terme « température » et cru savoir ce qu'il représente ? Chaque jour, aux nouvelles météo, quand on parle de dérèglement climatique, quand nous sommes malades et avons de la fièvre où encore quand nous réglons notre four, le mot température intervient. Or, qui sait ce que signifie cette mystérieuse « température » qu'on mesure avec un thermomètre ?

En réalité, la température recouvre une vision complexe du monde basée sur l'existence des atomes et de molécules.

La température est une propriété des corps constitués de beaucoup d'atomes et molécules. De tels objets sont ceux de notre environnement direct, table, matelas, GSM, eau que nous buvons, air que nous respirons ainsi que nos propres corps à nous ! Tous ces corps sont qualifiés de *macroscopiques* (contraire de *microscopique*) car ils sont constitués d'un nombre énorme d'atomes : de l'ordre de 10^{23} atomes c'est-à-dire **1** suivi de **23 zéros** ! Les corps microscopiques comme les *molécules* en contiennent beaucoup moins : une molécule d'eau H₂O contient 2 atomes d'hydrogène et un d'oxygène, donc 3 atomes. Un petit exemple : un litre d'eau à l'état liquide contient **333,6 fois 10^{23}** molécules d'eau ! Inimaginable, n'est ce pas ? Vertigineux !

Même quand un corps, mettons, la table sur laquelle j'écris cet article, nous paraît totalement immobile, ses constituants les plus petits, les atomes et molécules sont perpétuellement agités de mouvements *rapides et désordonnés*. Dans n'importe quel corps macroscopique, il y a un nombre de l'ordre de 10^{23} atomes qui s'agitent en désordre dans toutes les directions. C'est parce que ces mouvements sont désordonnés et vont dans tous les sens que la table ne se met pas soudainement en mouvement dans une direction donnée. Car pour qu'elle se mette à se déplacer, il faudrait qu'une majorité d'atomes aient un mouvement d'ensemble dans la même direction !

Autre élément important ! Tout objet (micro- ou macroscopique) de masse m qui se déplace à une vitesse v (exprimée en km par heure ou en mètre

par seconde) possède une *énergie cinétique* (énergie de mouvement) égale à $\frac{1}{2} m v^2$. Ce sera l'unique formule de cet article, promis, juré !

Chaque atome ou molécule est lui-même un petit objet microscopique ayant sa propre masse m et qui se déplace!! Ils ont donc chacun une énergie cinétique correspondant à leur masse et à leur vitesse. *La température d'un corps n'est rien d'autre qu'une mesure de cette énergie cinétique liée à l'agitation désordonnée des atomes ou molécules qui le constituent.*

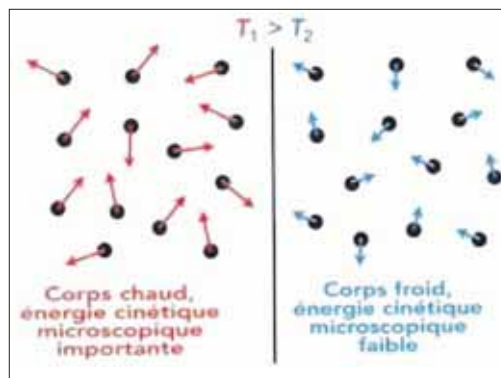


Figure 1 : La température T_1 est supérieure à T_2 . Plus la vitesse d'agitation des atomes est grande plus la température est élevée. La longueur des flèches représente la vitesse de l'atome (ou molécule).

PEUT-ON REFROIDIR UN CORPS INDÉFINIMENT ?

Une question se pose alors : *peut-on avoir des températures aussi grandes qu'on veut en positif et en négatif ?* En d'autres termes, en chauffant indéfiniment un corps peut-on augmenter sa température indéfiniment ? Et en le refroidissant peut-il atteindre une température infiniment basse, moins l'infini en degré Celsius ?

Eh bien, la réponse est *non* ! Mais pour des raisons différentes dans le domaine des températures positives et dans celui des températures négatives...

La limite supérieure de la température provient du fait qu'aucun corps doué de masse, petit ou grand, dans l'univers ne peut atteindre et, encore moins, dépasser la vitesse de 300 millions de mètres par seconde. Cette vitesse limite est celle à laquelle les ondes lumineuses et autres *ondes électromagnétiques* (infrarouges, ondes radio, micro-ondes etc.) se déplacent quand elles se propagent dans le vide ! Ces ondes peuvent atteindre cette vitesse car elles ne sont pas des « corps » : *elles n'ont pas de masse* (mais elles portent de l'énergie). Par contre un atome ou une molécule possède une masse ! L'énergie cinétique d'un atome ou d'une molécule est donc limitée supérieurement et, par conséquent, la température d'un corps matériel l'est également.

L'existence d'une limite inférieure pour la température d'un corps est encore plus simple à comprendre. Elle advient quand les atomes ou molécules d'un corps sont devenus totalement

immobiles, figés. Leur énergie cinétique est alors nulle et la température du corps ne peut plus descendre plus bas. Dans l'échelle des degrés Celsius (ou centigrades) cela correspond à la température de $-273,15$ degrés *Celsius*. C'est ce qu'on appelle le *zéro absolu* car il existe une échelle de température qui prend comme *zéro* cette situation où les atomes sont *figés*, c'est l'échelle des degrés Kelvin. *Zéro degré Kelvin* correspond donc à $-273,15$ degrés Celsius.

Aucun corps ne peut donc être refroidi à des températures inférieures à $-273,15^\circ\text{C}$. Pour comprendre l'origine de cette *valeur précise*, il est nécessaire de recourir à la physique quantique et je ne peux aborder cela dans l'espace de cet article !

Est-on capable de refroidir un corps à cette température limite ? On a vu que le vaccin de Pfizer devait être conservé à une température de -80°C . L'azote (molécule N₂) qui constitue 78 % de l'air que nous respirons devient liquide à $-195,79^\circ\text{C}$. Or, plus la température d'un corps est basse et plus il devient difficile d'en extraire encore de la chaleur pour continuer à abaisser sa température. *Cette difficulté augmente donc au fur et à mesure qu'on s'approche de la limite inférieure de $-273,15^\circ\text{C}$!*

Dans les laboratoires de *physique des basses températures* (cryophysique) on a pourtant été capable de refroidir des corps à 1 millionième de degré au-dessus du zéro absolu par des techniques très sophistiquées de désaimantation ! Et encore mieux, plus récemment, au moyen de lasers on a réussi à piéger des atomes et à les immobiliser quasiment totalement. Pour piéger les atomes et donc *les refroidir*, on fait se croiser plusieurs faisceaux lasers combiné à un champ magnétique pour qu'ils créent une sorte de boîte à œufs *immatérielle*, une onde électromagnétique stationnaire où les atomes sont piégés dans des *creux de onde* comme les œufs dans une boîte. Il reste juste de tous petits *mouvements résiduels* des atomes autour des points où ils sont piégés. Le gaz que constituent ces atomes est donc à une température très basse : elle est juste *1 milliardième de degré* au-dessus du zéro absolu!!

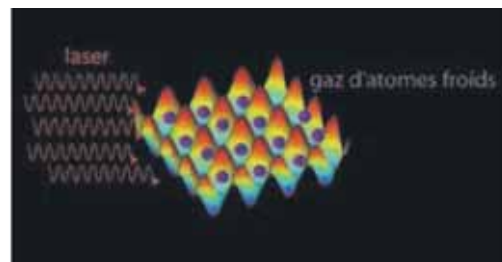


Figure 2. Université de Nice Sophia Antipolis

Léon Brenig
physicien et président
du Conseil d'Orientation
du Centre culturel d'Ittre

HOMMAGES

Thoma Vasapolli

Je suis seulement passé dans la pièce à côté. Je suis moi, vous êtes-vous. Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours.

Donnez- moi le nom que vous m'avez toujours donné. Parlez- moi comme vous l'avez toujours fait, ne prenez pas un air solennel ou triste.

Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.

Que mon nom soit prononcé à la maison comme il a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans trace d'ombre. La vie signifie ce qu'elle a toujours signifié.

Elle est ce qu'elle a toujours été. Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serai-je hors de votre pensée ? Parce que je suis hors de votre vie ? Je vous attends. Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.



Que chacun de vous, qui avez partagé des moments de sa vie et qui vous êtes associés à notre peine, soit remercié de tout cœur.

Famille Mollaert-Deschamps, Rémy & Eliya

L'équipe du Centre culturel est triste



L'un de ses plus fidèles bénévoles a tiré sa révérence en ce milieu d'été.

Daniel Decamps, soutien de nos activités depuis plus de 15 ans, s'en est allé. La veille encore nous préparions avec lui le planning des activités du mois d'août et des tâches qu'il allait prendre en charge pour nous aider (très peu pour lui les improvisations de dernières minutes).

Peut-être ne le saviez-vous pas mais c'est, entre autres, grâce à Daniel que vous receviez chaque mois le

Petit tram dans votre boîte aux lettres. C'est lui qui assurait aussi sa distribution dans les maisons de repos du village, aux écoles et à la prison. Petit Tram dans lequel il n'hésitait pas à écrire de temps à autres un article, surtout pour valoriser la vie des habitants de Virginal, le village auquel il semblait profondément attaché.

Fidèle gardien des expositions montées par le Centre culturel à l'Espace Bauthier, durant lesquelles il n'hésitait d'ailleurs pas à partager avec les visiteurs son appréciation des œu-

vres de l'artiste exposé, vous pouviez aussi le retrouver derrière le bar pour accueillir le public lors d'un vernissage ou sur la route en train d'installer les bâches annonçant l'été en plein Air, la Fête de la Saint Rémy ou les Grands Feux.

Sous des airs parfois bourrus, Daniel était toujours prêt à donner un coup de main ou faire une suggestion pour améliorer un projet ou ajouter un article dans le Petit Tram. Avec son franc-parler, il n'hésitait pas à nous donner aussi son avis sur nos choix culturels, ce qui donnait par-

fois lieu à des débats animés mais enrichissants.

Daniel, tu vas nous manquer. Tu vas nous manquer dans nos activités, bien sûr, mais tu vas surtout nous manquer pour l'intérêt sincère que tu portais à celles-ci, pour ton attachement au Petit Tram, pour ta curiosité, pour ta gentillesse et surtout pour le petit bonjour que tu passais faire de temps en temps dans nos bureaux durant les mois plus creux.

*Nathalie Lourtie
Directrice du Centre culturel d'Iltre*



AGENDA

AOÛT

Sa 21	21h30	CINÉ EN PLEIN AIR (VIRGINAL) : CALAMITY	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Di 22	14h	REPAIR CAFÉ	SALLE PLANCHETTE - ITTRE
Du lun 23 au ven 27		STAGE DANSE ET LAND'ART	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 27	20h	TARS	ZIK-ZAK
Ven 27	21h	THÉÂTRE : LE BÉRET DE LA TORTUE PAR LE THÉÂTRE DES GALERIES	CENTRE CULTUREL D'ITTRE - COMMUNE D'ITTRE
Du sa 28 au ven 3/10		EXPOSITION : REM ET LIONEL VINCHE ET MARTHE DONAS, AU FIL DE L'ŒUVRE...	MUSÉE MARTHE DONAS
Sa 28	20h	ROLLING THE STONES PLAYS THE ROLLING STONES	ZIK-ZAK
Di 29	8h	VIRGINAL EN FÊTE : BROCANTE (RUE DU CENTRE)	VIRGINAL EN FÊTE

SEPTEMBRE

Ven 3	21h	MARCHE DES PHILOSOPHES - DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE	ETABLE D'HÔTES
Sa 4	20h	THORIUM + SUPPORT ACT	ZIK-ZAK
Mer 8	20h	ZACH PERSON(US) + SUPPORT ACT	ZIK-ZAK
Jeu 9	21h	L'ÉCHAPPÉE VIEILLE" TOF THÉÂTRE	ETABLE D'HÔTES
Mer 11	20h	DRIVING DEAD GIRL + DANDY SHOES	ZIK-ZAK
Du ma 14 au ma 21/12		ATELIERS HEBDOMADAIRES - DESSIN/PEINTURE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ma 14	20h	THE SORE LOSERS - TRY OUT	ZIK-ZAK
Du jeu 16 au jeu 23/12		ATELIERS HEBDOMADAIRES - JEU THÉÂTRAL ET IMPRO	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Sa 18	20h	THE K. + THE SYND.	ZIK-ZAK
Di 19	14h	CONCERT DE "SOPHIE SCIBOZ"	ETABLE D'HÔTES
Lun 23	16h	CONCERT ROCK - "CVC" - SOIRÉE DE SOLIDARITÉ	ETABLE D'HÔTES
Ma 24	20h	MANESSE	ZIK-ZAK
Sa 25 & Di 26		LA FÊTE DE LA SAINT RÉMY & BROCANTE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Lun 27	20h	CINÉ SOUPE : CARTE BLANCHE À BENOIT MARIAGE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

ÉTÉ EN PLEIN AIR À ITTRE

Gratuit **CINÉMA**

Sam 21/08 à 21h30

CALAMITY

Film d'animation

PARVIS DE L'ÉGLISE DE VIRGINAL (RUE DU CENTRE)
UN BAR ET UN PAIN SAUCISSE VOUS SERONT PROPOSÉS
PAR VIRGINAL EN FÊTE AVANT LA SÉANCE (19H).



⇒ Détails en page 2

Centre culturel d'ittre

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

GRATUIT

Soupe bio à partir de 19h (5€)

CARTE BLANCHE À BENOIT MARIAGE



SOIRÉE CINÉMA AU THÉÂTRE DE LA VALETTE

Lun 27/09 à 20h

DANS LE CADRE DES 50 ANS DE LA FÉDÉRATION WALLONNE BRUXELLES

ENGAGEMENT À LA RÉSERVATION - RESPECT DES MESURES HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

067/64 73 23 - info@ittreculture.be

⇒ Détails en page 8

Conseil communal du 25 mai 2021

Présents : Christian Fayt (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Pascal Henry (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Lindsay Gorez (MR), Jacques Wautier (EPI), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Chantal Vanvarebergh (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).

1. COVID 19 – POINT SUR LA SITUATION

Christian Fayt (EPI) présente le bilan. Actuellement, 28 personnes ont le COVID sur le territoire communal. Au niveau de la vaccination, il y a 5552 personnes de plus de 18 ans à l'lttre, et actuellement, 3029 personnes ont été vaccinées, dont 953 ont eu les deux doses et 2076 une seule. Par semaine, dans la commune, on compte environ 300 personnes qui se font vacciner. 85 % des plus de 65 ans ont reçu au moins une dose, et 44,5% des 18 à 54 ans ont reçu au moins une dose. La commune a reçu un petit subside pour permettre à Trans'lttre de conduire les personnes aux centres de vaccination. Le Bourgmestre annonce qu'il reste encore très attentif, notamment parce que le Brabant wallon est une des seules régions où ça augmente encore.

Ferdinand Jolly (I.C.) a une question par rapport aux hauts-vents placés par des restaurateurs sur les terrasses. Certains sont complètement fermés, alors qu'il faut normalement au moins un morceau ouvert pour une bonne circulation de l'air. **Christian Fayt (EPI)** explique que tout le monde est vigilant. Il y a souvent un espace entre le bâtiment et les tonnelles placées. Les commerçants et l'HORECA sont vraiment contents de pouvoir reprendre leur activité, et le temps n'est pas en leur faveur. Mais ils ont tous investi dans du matériel pour se protéger et protéger les clients qui les soutiennent.

Pol Perniaux (Pacte) estime que dans le cadre de la pandémie, le Collège a eu un rôle important à jouer, un pouvoir de décision. Il a entendu que Place aux Artistes était en route pour fin juillet, c'est une bonne nouvelle. Mais qu'en est-il des festivités du 15 août et de la Saint-Rémy ? **Christian Fayt (EPI)** explique que le Centre culturel d'lttre (CLI) a commencé à préparer ses activités à plus long terme, la Saint-Rémy est pensée pour pouvoir avoir lieu selon les conditions sanitaires. Pour le 15 août, le Bourgmestre a été contacté par les forains. Actuellement, de tels rassemblements sont toujours interdits et il ne veut pas donner de faux espoirs. Il y aura sûrement un petit 15 août, et le principal est que les commerçants et les forains puissent participer.

2. CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle que le Conseil a pris acte, le mois dernier, de la démission de Thierry Wyns au Conseil de l'Action Sociale. I.C. propose Alain Deschamps pour le remplacer.

VOTE : Oui (Unanimité – 17)

3. COMPTES 2020 DE LA COMMUNE

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle que les comptes 2020 ont été drastiquement impactés par la crise sanitaire. Il y a toute une série de postes qui ont dû évoluer avec la pandémie.

Pour les comptes ordinaires, les recettes après déduction des irrécouvrables sont de 14 000 055 EUR, dont 2 291 000 EUR pour les exercices antérieurs. Cela fait 3 700 000 EUR de recettes en plus qu'en 2019. Toutefois, de cela il faut soustraire 2 500 000 EUR de dégrèvement du précompte immobilier suite aux réclamations de NLMK, soit 1 200 000 EUR d'augmentation de recettes.

Dans les recettes ordinaires, on retrouve notamment une augmentation du précompte immobilier pour 515 000 EUR, du Plan Marshall pour 123 000 EUR, l'IPP pour 100 000 EUR, 72 000 pour POLLEC, 20 000 EUR de compensation fiscale COVID et 40 000 EUR d'indemnités accident de travail, le transfert des points APE et l'informatique pour 73 000 EUR, la santé publique pour 16 000 EUR, et la culture et le commerce pour 31 000 EUR.

En baisse de recettes, il faut noter 23 000 EUR pour le service incendie, 126 000 EUR pour les écoles, 28 000 EUR pour les aînés et 74 000 EUR d'aide sociale, principalement pour l'extrascolaire.

Les dépenses ordinaires s'élevaient à 11 395 000 EUR, dont 773 000 EUR des exercices antérieures et 866 000 EUR de prélèvement vers l'extraordinaire. 10 755 000 EUR sont imputés et le reste est prévu en report de crédits.

Il y a une diminution des dépenses de 47 000 EUR en frais de personnel (maladie, etc.) Les frais de fonctionnement sont en baisse de 200 000 EUR, dont 140 000 EUR pour l'enseignement, 40 000 EUR pour le service travaux et 53 000 EUR pour l'éducation populaire. 52 000 EUR de dépenses en plus sont à compter pour Place aux Artistes et les Chèques Shop'lttre.

Les dépenses de transfert et de dettes restent relativement similaires.

Les provisions sont de 525 000 EUR créées en 2020, 300 000 EUR en vue de la baisse de la taxe force motrice pour NLMK et 200 000 EUR pour la pension des mandataires et 25 000 EUR pour le CPAS.

Au niveau de l'extraordinaire, les recettes sont de 3 242 000 EUR, dont 619 000 EUR de prélèvement depuis l'ordinaire et 186 000 EUR de subventions : 72 000 EUR de la part de la Région pour le four banal, 16 000 EUR pour l'aménagement de voirie, 20 000 EUR pour le perron et l'église de Virginal, 12 500 EUR pour le marché, 1 800 EUR pour le module des garderies, 15 000 EUR pour la sécurisation et la subvention de la SPGE pour les rues Paradis et Paisible.

A l'exercice propre, l'engagement est de 3 342 000 EUR, avec 1 202 000 EUR de dépenses extraordinaires, dont 57 000 EUR d'informatique, 45 000 EUR pour le

perron de l'église de Virginal, 82 000 EUR d'éclairage, 87 000 EUR d'honoraires pour le centre administratif, des frais d'honoraires pour la bibliothèque, 113 000 EUR pour le four banal et des dépenses pour la crèche.

Le résultat comptable à l'ordinaire est de 3 299 000 EUR et de 999 000 EUR à l'extraordinaire. La réserve est de 1 616 000 EUR pour l'ordinaire et de 2 430 000 EUR pour l'extraordinaire, avec 835 000 EUR bloquées à l'extraordinaire pour la RCA.

Le boni dégagé est très satisfaisant malgré la crise sanitaire, estime l'échevine. La règle stricte d'engagement des crédits à 70 % du budget a porté ses fruits et a permis de réduire les dépenses. Elle remercie d'ailleurs l'ensemble des travailleurs de l'administration qui ont bien compris le message de cette mesure. Ils vont continuer l'effort entamé. Elle rappelle également que le résultat du compte ne peut servir qu'à financer l'exercice propre, qui doit toujours avoir un bilan positif.

Hélène de Schoutheete (I.C.) n'a pas tellement de questions face à ce boni extraordinaire qui ne peut être comparé à aucun autre, puisque l'année écoulée n'a été semblable à aucune autre. Elle note une augmentation incroyable des recettes et une petite baisse des dépenses. Le boni global est du jamais vu. Au premier regard, son groupe est tenté de féliciter la majorité pour la gestion exemplaire des finances communales. Mais le groupe s'est penché sur les chiffres.

L'augmentation des recettes tient en partie d'un montant qui aurait dû être reçu en 2019, mais un jeu fiscal a permis de le reporter. L'augmentation des recettes est donc plus de 685 000 EUR, qui viennent un peu du précompte immobilier, un peu de l'IPP, un peu de la compensation régionale Plan Marshall et de quelques subventions suite au COVID.

D'année en année, il y a un constat que les recettes augmentent essentiellement grâce au précompte, au plan Marshall et depuis l'année dernière, à l'IPP. Cela va continuer crescendo.

Les dépenses diminuent, c'est aussi un constat, mais ce qui n'est pas clair, c'est la part de conséquences du COVID et la part de la règle des 70 %. Il y a une explication très claire de ce qui a été dépensé en plus ou en moins avec la crise. Mais la conseillère note qu'il y a 4 chiffres intéressants. Tout d'abord, la provision de 525 000 euros pour la pension des mandataires, la force motrice et le CPAS. Elle félicite l'initiative de faire des provisions.

Un autre chiffre important, ce sont les 866 000 EUR prélevés de l'ordinaire pour les projets extraordinaires. Pour une petite idée, en 2018, 748 000 EUR avaient été prélevés et en 2019, 743 000 EUR. Il y a donc de plus en plus de prélèvement vers l'extraordinaire.

CONSEIL COMMUNAL

Ensuite, il y a 905 000 EUR de crédits sans emploi. C'est comparable aux années précédentes, mais c'est 220 000 EUR de plus qu'en 2019. Elle souhaite revenir sur ces crédits sans emploi. Le budget, c'est une déclaration politique, des promesses de dépenses pour montrer que la majorité est efficace. Mais dans la réalité, beaucoup de ces dépenses ne sont pas engagées ou sont engagées dans une moindre mesure. Le compte révèle ce qui est effectivement réalisé par le Collège. Ce qui n'est pas dépensé, ce sont ces fameux crédits sans emploi. Pourquoi reparler de cela ? Si le budget présenté par le Collège décidait de montrer une image plus réaliste de ce qu'il va faire pendant l'année, s'il décidait de présenter un vrai budget vérité, on n'aurait pas ce montant de crédits sans emploi. Dans les crédits sans emploi de ce compte, il y a 462 000 EUR de crédits sans emploi de frais de fonctionnement. Pourquoi est-ce si important d'avoir ce budget-vérité ? Le budget doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les recettes de l'année doivent être au moins égales voire supérieures aux dépenses de la même année. Cet équilibre à l'exercice propre est de plus en plus difficile à atteindre. Pour l'atteindre de façon plus sécurisée, la Majorité actuelle a décidé d'augmenter les impôts sur le travail de près de 23 %. Si ce Collège qui a décidé cette augmentation d'impôts acceptait le principe de budget-vérité, une telle augmentation ne serait pas nécessaire puisque le budget générerait un boni naturellement plus élevé à l'exercice propre. Il y aurait un peu moins d'argent pour financer les projets extraordinaires, mais peut être qu'alors le choix des projets serait plus adapté à la taille de la commune et à ses besoins.

2 009 000 EUR de boni à l'exercice propre, 2 670 000 EUR à l'exercice global, c'est du jamais vu. Il est très facile à analyser : 1 000 000 EUR de crédits sans emploi et 1 000 000 EUR de recettes en plus.

Le groupe I.C. ne va pas féliciter le Collège pour une gestion qu'il veut faire croire exemplaire des finances communales, mis à part la constitution des réserves et des provisions. Ce boni est extravagant, indécemment parce que trompeur. Il donne l'impression d'une bonne santé financière alors que cette bonne santé est essentiellement due à la contribution des citoyens. Si un effort de rigueur et de créativité était fait, il aurait été possible d'éviter l'augmentation d'impôts qui ne s'avère ni nécessaire ni justifiée, et qui est injuste en ces temps de crise.

Claude Debrulle (Pacte) propose comme traditionnellement une appréciation de caractère général de ces comptes. Il est vrai qu'il faut faire face à un constat d'évidence, le boni est exceptionnel. Il faut se réjouir de cette performance. Après le retrait de 515 000 EUR qui vont devoir être restitués à la Région wallonne, cela laisse un boni net de plus de 2 000 000 EUR. Il félicite le Collège. Mais il est quand même nécessaire de s'interroger : comment un résultat aussi performant est possible après une année aussi exceptionnelle ?

Le premier constat est celui de la pandémie.

Qu'en est-il des effets de la pandémie en 2020 sur les comptes annuels ? Elle a fait chuter un certain nombre de recettes de plus ou moins 200 000 EUR dans divers secteurs (travaux, enseignement, culture). Mais elle a également permis d'engranger des subventions pour plus ou moins 150 000 EUR, ainsi qu'une diminution de dépenses en frais de fonctionnement de 200 000 EUR, et 150 000 EUR en moins de frais de personnel. En 2020, la commune ne s'est pas appauvrie en raison de la pandémie. Elle y a bien résisté, et dans certains domaines, la crise a même permis de bonifier. C'est un paradoxe.

Le deuxième constat est que, effectivement, il faut approfondir les 2 000 000 EUR de boni net. Il y a eu une source de bonus historique : 1 052 300 de surplus de recettes en impôts et taxes, et ce malgré la faillite d'IdemPapers. Il tire donc une nouvelle conclusion : en 2020, la commune a pratiquement surmonté les séquelles de la faillite de la papeterie et de la restructuration de NLMK. Mais la question se pose de l'usage de ce surplus. Cela renvoie à l'analyse de la MB1 qui arrivera ensuite. Comme le préconisent les I.C., il y a une question d'opportunités qui s'impose. Faut-il supprimer la hausse d'impôts sur les revenus, qui est censée rapporter 500 000 EUR dans les caisses communales ? Reste-t-elle nécessaire ? Et qu'en faire ?

Le troisième constat est celui des 1 000 000 EUR de crédits sans emploi. Cela est particulièrement visible avec les frais de fonctionnement systématiquement boostés en frais initiaux. Deux analyses sont possibles de cette situation de non-affectation. Il y a, d'une part, une explication technique. En toute hypothèse, ce constat met à mal la réforme vantée par l'échevine et la règle des 70 % censée montrer la maîtrise des dépenses. Cela ne colle pas à la réalité. La seule réforme qui porterait est celle préconisée qui est de consacrer ces 70 % dans le budget initial lui-même, ce qui permet de recourir à des délibérations devant le Conseil si le dépassement est significatif. Il y a aussi, d'autre part, une explication politique : il s'agit de longue date, et le Bourgmestre actuel connaît bien cette politique, de gonfler artificiellement des dépenses pour justifier la nécessité de recettes supplémentaires, ce qui permet de disposer de crédits importants à reporter. Ces crédits sont à la discrétion de la Majorité, qui choisit les projets auxquels elle va les allouer.

Le conseiller anticipe sur la vision que cette bonne santé financière devrait inspirer. A l'heure de la lutte planétaire contre la pandémie, et à son lien avec la débâcle climatique, quelles sont les priorités majeures à développer dans une politique financière communale ? Quelles sont les allocations budgétaires significatives que notre commune riche consacre à ces deux priorités : climat et solidarité humanitaire ? Ces allocations lui semblent dérisoires dans les deux cas.

Dans notre commune, à quel montant global correspondent ces primes de maximum 500 EUR pour l'HORECA et les métiers de proximité ? Ittre est une Commune hospitalière, mais il n'y a pas

de commission consultative internationale, et seulement 1000 EUR alloués à l'entraide sur un budget de 11 000 000 EUR. Cette commune ne devrait-elle pas être en mesure de mobiliser des ressources financières et humaines dont elle dispose pour sauver ensemble le genre humain et la nature ? À ce jour, ce n'est pas le cas.

Luc Schoukens (Pacte) va être relativement bref après ces deux interventions qui ont mis en lumière chacun des éléments de ce compte, qui est effectivement un compte particulier et hors-norme, parce qu'il est le résultat d'une année particulière. Ce qu'on peut constater c'est que les finances de la commune sont relativement saines et montrent un potentiel d'action importante. Toutefois, comme il le souligne depuis longtemps, il constate que ces finances ne sont pas consacrées à l'essentiel : les préoccupations autour du climat, de la réduction de CO₂, de la promotion d'une autre mobilité et des énergies renouvelables.

Il souligne également la remarque de la Directrice Financière dans la MB1 qui déclare que le résultat du compte est important parce que le budget était surdimensionné et qu'il est nécessaire de privilégier un budget vérité.

Françoise Peeterbroeck (EPI) confirme qu'il s'agit d'un compte particulier et hors norme. Elle rappelle qu'une série de dossiers ont dû avancer un peu plus lentement qu'en période normale, étant donné le télétravail et les absences. Si le boni est aussi important, c'est peut-être également parce que ces dossiers ont avancé moins vite qu'ils auraient dû. Certaines dépenses ont augmenté ou diminué. Elle estime toutefois que pour la diminution des frais de fonctionnement, la mesure des 70 % est une bonne mesure. Le télétravail a également eu son rôle à jouer dans la diminution de ces frais.

Le boni va en effet permettre de financer les projets à l'extraordinaire. Pourquoi pas, si cela est possible, revoir l'IPP. Mais la crise n'aura-t-elle pas un impact en 2022 ? S'il est possible d'éviter de recourir à l'emprunt, c'est préférable. Mieux vaut ne pas alourdir le budget ordinaire et donc l'exercice propre.

L'échevine insiste sur la conviction du Collège que ce compte est un très bon compte.

Christian Fayt (EPI) estime lui que ce compte est très intéressant à lire. Il contient plein de choses, plein d'articles budgétaires utilisés. Il a fallu gérer au jour le jour avec les nouvelles méthodes de travail (télétravail, écoles fermées, etc.) Ce n'était pas toujours évident.

Il note aussi que depuis que la mesure a été prise il y a deux ans, l'opposition revient régulièrement avec l'augmentation des taxes. Dans ce boni de 2 100 000 EUR, seulement 100 000 EUR d'augmentation sont arrivés en 2020. Le Collège a travaillé en étant très prudent. Chaque facture est analysée, et au niveau du Collège, les bons de commande sont évalués et des questions posées si nécessaire. Il y a douze ans, la majorité a repris les finances communales exsangues. A l'époque,

CONSEIL COMMUNAL

il a été décidé d'augmenter le revenu cadastral et de baisser l'IPP. Depuis lors, s'il y a peu d'impôts, c'est aussi grâce au groupe EPI, explique-t-il. En fin de législature, quand la majorité a commencé, les finances étaient toujours exsangues. Mais il y avait une chance, le Plan Marshall. Il a permis de vivre convenablement ces dernières années. Ces 6,5 % pendant 15 ans, grâce à deux entreprises, c'était exceptionnel. Cependant, quand cette législature a commencé, deux chocs importants ont eu lieu : la restructuration de NLMK et la faillite, deux fois de suite, de la papeterie. Malgré l'augmentation de l'IPP, l'ltre reste en-dessous de plusieurs communes wallonnes. Cette augmentation ne se répercute qu'après deux ans. La majorité doit alors faire attention, voir ce qui peut être investi ou non. Dès le début, cette majorité a aussi cherché à trouver des subsides dès que possible. Personne n'en parle, mais les membres du Collège recherchent de tous les côtés. Et quand ils obtiennent, l'opposition essaye de les faire perdre. C'est triste. Il y a moins de dépenses et une recherche d'argent continue pour soutenir les projets. Les citoyens voient ça et c'est important.

Concernant les 70 %, l'opposition propose de les inscrire dans le budget et de demander de justifier ce qui dépasse ensuite. L'option choisie par la Majorité permet de responsabiliser les chefs de service, selon lui. Quand il y a un budget-vérité, certains dépensent tout en fin d'année pour être sûrs d'avoir le même budget l'année d'après. Ici, l'idée est d'essayer de ne pas dépenser tout et que cet argent puisse partir pour des investissements. Il craint de rentrer dans une politique « de banquiers » et que la conséquence soit qu'il y ait de moins en moins de services pour la population. Le Collège fait attention, il investit pour la population et pour les services.

Hélène de Schoutheete (I.C.) remercie pour ces précisions. Elle a quand même un peu de mal à comprendre qu'on dise qu'il y a moins de rentrées qu'avant quand il y a des chiffres tels que ce compte. Le chiffre de 3 700 000 EUR de rentrées en plus est réel selon elle. Certes, il y a eu une part de chance depuis des années. Le Plan Marshall, ce n'est pas une aubaine. Il est là pour compenser des taxes que la commune ne perçoit pas parce que la Région a décidé d'exonérer cette industrie de certaines taxes. S'il n'y avait pas cette exonération, la commune recevrait quand même ces montants. Quand il y a un boni aussi important, dire que l'augmentation des impôts est justifiée ne semble pas correct. Le boni prouve qu'il n'y a pas besoin de l'argent du contribuable actuellement. Ce que le groupe I.C. dit, c'est qu'une augmentation qui sera nécessaire sera soutenue. Mais ici, ils estiment qu'elle n'est pas nécessaire et ils ne peuvent donc pas accepter. Il s'agit des revenus des travailleurs, de gens qui ont encore de la chance d'avoir un boulot et qui contribuent suffisamment à l'effort énorme pour que le pays tourne.

Claude Debulle (Pacte) se demande encore comment expliquer l'application de ces 70 % alors qu'il y a autant de crédits sans emploi ? Il estime ne pas avoir obtenu de réponse à cette

question, et pourtant, il s'agit d'un indicateur majeur pour expliquer ce système qui consiste à gonfler les dépenses pour justifier les recettes. Le conseiller n'a pas critiqué les subsides, mais il trouve cela scandaleux de donner l'impression que cela ne coûte rien à personne alors que c'est une mutualisation générale qui les permet également, ils sont collectés par d'autres impôts, provinciaux, régionaux ou fédéraux.

Il revient sur le rappel de ce qui a été fait en 2006-2012. La logique était d'augmenter le revenu cadastral pour la bonne raison qu'il n'est pas délocalisable, et de diminuer l'impôt sur les ressources personnelles parce que cela augmente le pouvoir d'achat. Pourquoi avoir cette fois-ci augmenté cet impôt sur les revenus ? La solidarité est quand même une solidarité effective sur le pouvoir d'achat de ceux qui en ont le moins. Il note également qu'il n'y a pas eu un mot sur la solidarité internationale. La commune est riche. Pourquoi n'est-elle pas capable de mettre sur pied un outil comme le Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale ?

Pascal Henry (MR) estime qu'on mélange un peu tout. Le point porte sur le budget et les finances communales, qui sont très bonnes, ce qui permet de continuer le service au citoyen. C'est vers ça que la majorité veut aller dans tous ses investissements, pour répondre aux besoins des citoyens, en étant attentive aux frais de fonctionnement, et aux dépenses. Un sou est un sou, et la majorité veille à ne pas en dépenser plus qu'il n'en faut. Concernant les subsides, ils sont certes aussi le fruit du collectif, mais si l'ltre ne fait pas le travail d'aller les chercher, ils iront à d'autres communes.

Françoise Peeterbroeck (EPI) revient sur les 3 700 000 EUR de recettes supplémentaires évoqués par Hélène de Schoutheete, mais ce chiffre est faux. Il y a 515 000 EUR de précompte pour les papeteries et 2 500 000 EUR de NLMK.

VOTE global : Pour (9 – EPI et MR), Abstention (2 – Pol Perniaux et Luc Schoukens (Pacte)), Contre (6 – I.C. et Claude Debrulle (Pacte))



Commune d'Iltre : comptes annuels 2020 et modifications budgétaires 2021

4. MB1/2021

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique que l'objectif de cette modification budgétaire est d'injecter le résultat du compte de 2020 dans le budget 2021. Le boni de ce compte est de 2 659 908 EUR. 552 000 EUR avaient déjà été repris lors du budget initial, donc 2 107 000 EUR sont ajoutés.

Suite à la pandémie, une série de postes ont été modifiés, notamment les taxes et redevances supprimées : les loges foraines pour 5 000 EUR, les redevances pour l'occupation du domaine public 12 000 EUR, le tournage des films 8 000 EUR, la taxe sur les panneaux publicitaires 2 300 EUR, la redevance sur les emplacements du marché 2 000 EUR et la taxe sur le placement des terrasses de 318 EUR. La modification budgétaire reprend donc aussi ces recettes revues à la baisse. La compensation qui doit être reçue par rapport à cette suppression sera, elle, reprise en MB2. D'autres montants ont été ajustés. Le fond des communes est diminué de 2 200 EUR, le fond de compensation à l'additionnel au précompte immobilier est augmenté de 2 900 EUR, le précompte immobilier est augmenté de 11 000 EUR, les taxes additionnelles sur les véhicules sont augmentées de 2 900 EUR.

Des subventions exceptionnelles ont été également reçues avec la pandémie, avec notamment une aide au transport pour la vaccination par la Région de 2 146 EUR, 77 480 EUR de la Région en faveur des clubs sportifs, 12 000 EUR pour le plan biodiversité et la Semaine de l'Arbre, et 24 000 EUR de la Province pour Place aux Artistes.

L'augmentation nette des recettes est de 2 200 000 EUR.

Concernant les dépenses, il y a eu une série de modification pour les exercices antérieurs par rapport aux traitements et cotisations. Il y a également le paiement de diverses factures concernant le traitement des déchets pour un montant de 22 475 EUR et 15 000 EUR de contentieux pour un ancien marché public.

CONSEIL COMMUNAL

Il y a aussi constitution d'une réserve de 800 000 EUR notamment par rapport aux dégrèvements avec les 550 000 EUR de précompte immobilier, et avec une marge pour d'autres fins. Il y a aussi un prélèvement vers le fond de réserve extraordinaire de 265 000 EUR. Enfin, il y a un transfert de 85 000 EUR pour financer l'extraordinaire.

Concernant les frais de fonctionnement, il y a 15 000 EUR d'informatique, 7 000 EUR de soutien à l'économie locale, 11 000 EUR pour la réalisation d'un inventaire amiante, 2 500 EUR pour une étude PubliPlan qui pourrait avoir un impact sur la cotisation de responsabilisation et donc sur les finances, 40 000 EUR de soutien aux activités touristiques et culturelles (avec une diminution de 16 000 EUR du subside au SITI), 15 000 EUR pour le plan biodiversité, 6 000 EUR pour la location du skate park mobile, 12 500 EUR pour les chèques-sport et 87 400 EUR pour le soutien régional et communal aux clubs sportifs.

L'augmentation nette des dépenses est de 1 269 000 EUR.

Cette MB1 se clôture avec un boni de 1 032 000 EUR dont 122 000 EUR à l'exercice propre.

Les réserves ordinaires représentent 2 416 000 EUR, les provisions représentent 875 000 EUR. On y retrouve 800 000 EUR pour la taxe sur la force motrice, 25 000 EUR pour le CPAS, 23 000 EUR pour le théâtre de la Valette, 25 000 EUR pour les dépenses liées à la crise sanitaire et 2 000 EUR pour le Musée Marthe Donas.

A l'extraordinaire, il y a une réinscription d'une série de dossiers non-engagés en 2020, avec des adaptations. Les nouveaux projets sont une chaudière à la salle d'Haut-Ittre avec le Plan Pollec pour 75 000 EUR, un projet Renowatt à l'école de Virginal 145 000 EUR, le parking à la Rue Jean Jolly 50 000 EUR, le parking pour le marché couvert d'Haut-Ittre 30 000 EUR, 50 000 EUR pour l'extension du Musée Donas, 20 000 EUR pour le traitement des problèmes d'humidité à la Salle Planchette, 10 000 EUR d'aménagement pour la cure d'Haut-Ittre, 43 000 EUR pour l'archivage numérique.

Un transfert de l'ordinaire de 807 000 EUR est nécessaire pour compléter la partie subsidiée de ces différents projets. Le service extraordinaire se clôture évidemment à l'équilibre.

La réserve extraordinaire est de 818 000 EUR, avec 835 000 EUR de TVA du centre sportif qui doivent être conservés donc ce montant doit être réaffecté.

A l'extraordinaire, ça n'a pas toujours été simple d'avancer sur des projets. Les réunions ne sont pas toujours évidentes à organiser étant donné la crise sanitaire, les nouvelles méthodes de travail, etc.

Le citoyen est en droit d'attendre des services de sa commune et le personnel communal en droit de bénéficier de locaux fonctionnels et adaptés. Il faut rester attentif pour préserver et maintenir des services de qualité vis-à-vis des citoyens.

Luc Schoukens (Pacte) est totalement d'accord sur le fait de rendre des services à la population. Mais il faut aussi s'occuper du climat, et ça malheureusement, ne figure toujours pas dans la ligne politique. Cela ne fait pas partie des intentions. Il ne dit pas que rien ne se passe. Mais ce n'est pas suffisant. Or investir dans le climat est essentiel pour demain, pour rendre la planète respirable, viable, pour éviter les catastrophes humanitaires. Il est possible de diminuer certaines dépenses grâce à des investissements, ou d'augmenter des recettes grâce à des investissements. Il y a aussi des investissements qui doivent être faits et qui sont indispensables pour que les habitants reçoivent les services auxquels ils ont droit. Le Collège avait déclaré que ces investissements allaient se retrouver dans la MB1 lors du budget. La chaudière de la salle à Haut Ittre n'est pas un projet nouveau, Renowatt non plus. Il n'y a pas de nouvelles pistes, or il y a les moyens. Ce que nous voudrions dans la dimension écologiste défendue, c'est que ces réserves deviennent des provisions clairement dédiées à la réalisation du plan climat énergie qui existe, qui doit être mis en place.

Hélène de Schoutheete (I.C.) estime que l'échec a été clair pour le budget ordinaire : il y a eu intégration du boni de 2 659 000 EUR. En dépenses, il y a une constitution de réserve de 800 000 EUR et le prélèvement vers l'extraordinaire de 265 000 EUR. Elle souhaite refaire une remarque par rapport au budget vérité, au niveau des frais de fonctionnement. Les frais de personnel en budget vérité, cela a été appliqué sans problème. Rien que pour le premier trimestre, on voit une diminution de dépenses du personnel de 185 000 EUR pour le seul service travaux. Si c'est faisable pour les frais de personnel, pourquoi obstinément, on refuse de l'appliquer aux frais de fonctionnement. Il y aurait équilibre à l'exercice propre avec ce budget vérité.

Elle note aussi qu'il y a 122 000 EUR de boni alors qu'on injecte 2 000 000 EUR.

Pour l'extraordinaire, on rajoute de nouveaux projets importants. Là où le groupe I.C. a tiqué, c'est sur l'abandon provisoire des ZEC (ZIT). Cette solution avait été réfléchie, étude après étude, suites aux inondations. Cette décision est incompréhensible pour le groupe I.C., pour les victimes de 2014. Un dossier aussi important et emblématique qui est abandonné alors que le Collège présente des comptes avec un boni jamais égalé, c'est incompréhensible.

Catherine De Longueville (Directrice Financière) explique que c'est un report de budgétisation jusqu'à ce que le montant exact du subside soit reçu. Cela sera remis en MB2 ou au budget initial de 2022.

Christian Fayt (EPI) a demandé des explications à la Directrice Financière suite à cette mesure. S'il y a bien quelqu'un qui a défendu les ZEC, c'est son groupe, estime-t-il. Il est facile de lire sans se renseigner. Différentes ZEC/ZIT au niveau du bassin de la Senne doivent normalement être prises en charge entièrement par la Région, qui va pré-

financer. Il faut l'accord de l'inspecteur des finances de la Région. Actuellement, la commune est en attente de l'avis. Donc la décision a été prise d'attendre ce qui va revenir de la Région. Il rappelle qu'il avait dit à l'époque qu'il fallait avancer tout de suite parce qu'après, tout ça traîne. Cette ZET se fera, avec 45 % de subsides de Europe.

Ferdinand Jolly (I.C.) entend qu'il s'agit d'une mauvaise interprétation. Il note toutefois qu'il y a un projet pour l'école qui dépend aussi d'un subside qui n'est pas encore fermement obtenu, mais qui a été inscrit malgré tout. Pourquoi ?

Christian Fayt (EPI) explique que pour l'école, cela fait déjà trois fois que ce dossier revient. Maintenant, pour tenir le budget, il y a eu une demande auprès du ministre de pouvoir prolonger d'un an afin de pouvoir avoir le subside. L'analyse des prix a été reçue et il faut voir désormais chez le Ministre si le subside reste le même. Concernant ce projet précis, il faut aussi prendre en compte que les enfants sont dans des modules depuis des années, il est temps qu'ils aient des locaux normaux. Les instituteurs ont aussi fait des efforts d'un point de vue financier, il est normal de faire aussi un effort pour que les enfants soient dans des classes normales.

Claude Debrulle (Pacte) estime qu'il y a déjà eu un certain nombre d'explications sur plusieurs postes. Il regrette ne pas avoir eu de réponse sur l'appel à la solidarité internationale. Il constate ici aussi que le résultat budgétaire est appréciable, 2 100 000 EUR avec un boni de 1 000 000 EUR pour entamer la MB2. Ce résultat satisfaisant est illustré par les initiatives dans le domaine culturel, environnement, etc. Il reste un point sur lequel s'appesantir : l'équilibre à l'exercice propre, 122 000 EUR. Cela reste fragile et peut être mis en difficulté. Il s'étonne. Il y a une somme qu'il va falloir rembourser : 515 000 EUR. Plutôt qu'une provision, il y a une réserve de 800 000 EUR. Si cette somme était mise en provision, elle interviendrait dans l'exercice de l'équilibre à l'exercice propre et chamboulerait cet équilibre. Mais le Collège ne respecte pas un avis répété par la Directrice Financière d'utiliser les provisions lorsqu'on il y a des risques. Les réserves ne garantissent pas d'affectation définitive, et peuvent donc être utilisées pour autre chose. Ces décisions sont à des fins plus politiques que techniques.

Une dernière observation est la difficulté dans laquelle le Collège met le Conseil d'apprécier la pertinence des votes qu'il exprime sur le volet extraordinaire du budget. Systématiquement, les coûts des projets couvrent la construction ou la rénovation, mais pas les frais annexes significatifs (fonctionnement, aménagement, personnel). Or, le règlement général de la comptabilité communale impose que le Conseil soit mis en connaissance du coût initial ainsi que des coûts significatifs de fonctionnement général.

Catherine de Longueville (Directrice Financière) confirme qu'une provision ne peut être faite que si l'équilibre de l'exercice propre est suffisant. Ceci dit, les 515 000 EUR évoqués ont été payés sur le compte 2020. Le dégrèvement pour plusieurs exercices n'est pas possible avec les provisions.

CONSEIL COMMUNAL

Paul Pierson (EPI) estime que, contrairement à ce que dit Hélène de Schoutheete qui veut revenir sur l'augmentation de l'IPP, il considère que cela donne du souffle au budget et aux comptes et que cela permet de prévoir des réserves et provisions pour l'avenir. Il est possible de diminuer et de réaugmenter si nécessaire demain. Mais le résultat de l'augmentation n'arrive que deux ans après la mesure. Il n'est donc pas correct de baser son exposé là-dessus. Quant au fait d'augmenter le précompte immobilier pour que ce soit moins impactant, il n'est pas d'accord. Au niveau des revenus cadastraux, plus de 60 % des citoyens sont modestes. Cela impacte aussi les gens, voire plus que l'IPP.

Pol Perniaux (Pacte) assiste depuis une heure à un débat assez technique, et il se met à la place des gens qui écoutent. C'est intéressant, mais technique. Finalement, l'essentiel n'est pas là pour lui. Il y a opposition entre deux écoles, deux manières de vouloir gérer la commune. Une majorité est en place actuellement et elle décide. Mais il y a un accord pour dire qu'au bout du compte, les finances de la commune vont bien. Et il pense que les gens veulent savoir ce qui va être fait avec cette somme, et donc avoir des réponses à des questions précises concernant le climat, la solidarité internationale, etc. Certes, il faut maintenir le service aux citoyens, mais aussi activer la transition écologique et sociale et le plan climat de façon concrète.

Christian Fayt (EPI) revient sur le plan climat, et invite à regarder les MB. Il y a eu engagement d'un conseiller énergie et des budgets sont prévus pour Renowatt, la ferme solaire, les modes doux, etc. Il y a plein de petites choses qui se font, mais jamais assez pour certains. Il estime que la majorité fait suivant les projets qui arrivent et selon les moyens.

Concernant le licenciement d'un agent, **Luc Schoukens (Pacte)** demande de quel montant il est question. **Catherine de Longueville (Directrice Financière)** explique que c'était à peu près 10 000 EUR. **Luc Schoukens (Pacte)** demande également plus d'informations sur les intérêts de retard. **Catherine de Longueville (Directrice Financière)** répond qu'il s'agit d'intérêts de retard pour un marché public attribué à un montant inférieur. C'est une réclamation sur un vieux dossier. Le Collège a préféré mettre cette somme au budget, au cas-où, mais il faut d'abord vérifier le dossier.

Hélène de Schoutheete (I.C.) note que l'aide pour les clubs sportifs reçue est de 77 485 EUR et que la dépense inscrite est de 87 480 EUR. Une aide communale a-t-elle été ajoutée ? **Lindsay Gorez (MR)** explique que le Collège a réfléchi pour aider l'ensemble des secteurs impactés par la crise. La commune a donc prévu un montant d'aide pour les clubs, et une analyse est en cours pour évaluer leurs pertes. Une aide est donc provisionnée avant la prochaine saison qu'il faudra répartir ensuite. **Ferdinand Jolly (I.C.)** trouve dommage que cela n'ait pas été évoqué à la commission des subsides. **Lindsay Gorez (MR)** estime que c'est une décision du Collège qui ne passe pas forcément par la commission. Cela n'est qu'au stade de la réflexion, pas encore au stade de règlement. Si

ce doit être le cas, cela le sera.

Luc Schoukens (Pacte) demande qui était demandeur pour le Skate Park mobile et comment cela va fonctionner. **Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il s'agit d'occuper les jeunes cet été. Une analyse a été faite avec le service jeunesse. J3 a exprimé une forte demande d'un skate park, et c'était compliqué au niveau de la commune pour savoir où l'implanter. Ici, il s'agit d'une location pour l'été, qui sera placée à Virginal, dans un endroit qui ne gênerait pas le voisinage, sur le terrain communautaire avant l'implantation des terrains de padel. C'est un endroit sécurisé, avec une personne sur place. La réflexion est ainsi lancée, à combiner avec d'autres projets. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que cela rentre aussi dans le projet de la Province Place aux Jeunes.

Luc Schoukens (Pacte) demande si les 55 000 EUR de subvention POLLEC sont destinés à la chaudière d'Haut-Iltre ? **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme, il s'agit d'une chaudière biomasse pour la maison rurale.

Luc Schoukens (Pacte) demande plus d'informations sur l'extension du Musée Marthe Donas. **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il s'agit d'un projet qui date de douze ans. Les membres de l'équipe veulent investir via les mécènes. Ici, il s'agit de pouvoir commencer le projet avec un appel à architecte spécialisé dans les musées afin d'avoir un projet à présenter aux mécènes. **Claude Debrulle (Pacte)** apprend cela, alors qu'il est administrateur du musée. **Christian Fayt (EPI)** répond que cela vient d'arriver. **Luc Schoukens (Pacte)** plaisante sur le fait que l'information vient d'arriver et qu'on l'inscrit, alors que pour le climat c'est plus difficile. **VOTE global : Pour (9 – EPI, MR) – Contre (8 – I.C., Pacte)**

5. RÉGIE FONCIÈRE – COMPTES 2020

Pascal Henry (MR) présente les comptes de la Régie Foncière. Elle gère plusieurs maisons et appartements, ainsi que le camping. Comme l'a dit le bourgmestre, le Collège proposera bientôt de l'habitat pour les jeunes, qui respectera la zone et l'environnement pour l'ensemble du quartier. Actuellement, la régie foncière a deux appartements tremplins dédiés aux jeunes couples. Il n'y a pas de réel changement par rapport à 2019. Le chiffre d'affaire est de 48 125 EUR et le bénéfice est de 23 600 EUR.

Claude Debrulle (Pacte) souhaite revenir sur la situation dans l'ancien home des peupliers.

Christian Fayt (EPI) lui demande de rester dans le sujet, à savoir les comptes. **Claude Debrulle (Pacte)** revient alors sur le relevé des logements inoccupés pris en charge par la régie il y a plusieurs mois. Où en est ce relevé ? **Christian Fayt (EPI)** estime que ce n'est pas non plus dans le point du jour. Mais il promet que le conseiller aura des réponses.

Luc Schoukens (Pacte) regrette le manque de dynamisme dans la politique menée. Les questions posées par son collègue sont, selon lui, des questions sous-jacentes à cette politique et qui ont donc du sens et méritent une réponse. **Pascal Henry (MR)** estime qu'il y a du dynamisme.

Luc Schoukens (Pacte) note que l'échevin a évoqué le camping. Que se passe-t-il suite aux différents incendies qui ont eu lieu ? Quelles sont les perspectives ? Il avait été plusieurs fois envisagé d'en faire un quartier durable avec de l'habitat léger. Est-ce encore à l'ordre du jour ? **Pascal Henry (MR)** explique que le Collège a pris l'initiative de la fermeture du site pendant trois mois suite aux différents problèmes. Cela permettra de remettre le site en ordre et à niveau, de voir quelles caravanes sont encore utilisées, afin d'éviter qu'un autre incident n'arrive. Par rapport aux personnes, il s'agit d'un camping. Il n'y a pas de domiciliation possible et donc, pas d'habitation. Les personnes qui étaient présentes sur place ont été prises en charge par le CPAS. Des solutions sont en passe d'être trouvées.

Pour le projet, cet endroit est actuellement en modification de plan de secteur. Le Collège attend le bureau d'études qui doit finaliser ce projet de modification. Depuis le début, l'idée est de promouvoir un habitat dédié aux jeunes. Tout ça viendra sur la table du Conseil en toute transparence avec les tenants et aboutissants pour voir ce qui est le plus approprié.

Ferdinand Jolly (I.C.) constate dans le rapport que le nombre d'appartements et de maisons n'a pas évolué depuis la fin de la législature. Il est très déçu de ce constat. La Régie lui semble en dormance depuis trois ans, alors qu'elle pourrait offrir un outil intéressant de développement du patrimoine immobilier de la commune. Il reprend d'ailleurs la déclaration de politique générale, qui annonçait le développement de l'habitat pour maintenir les jeunes et les aînés sur le territoire ittrois, et s'engager à maintenir et augmenter l'offre de logements publics. Il n'y a aucun développement sur le terrain, pas de vision pour une promotion du logement public de la commune.

Hélène de Schoutheete (I.C.) revient sur le projet sur le terrain du camping. Elle aimerait que le projet soit présenté avant d'être finalisé. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que le point ici parle des comptes.

VOTE : Pour (9 – EPI, MR) – Abstention (2 – Pol Perniaux et Luc Schoukens (Pacte)) – Contre (6 – I.C., Claude Debrulle (Pacte))

6. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-PIERRE – COMPTES

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente les comptes, soit 28 291 EUR de recettes, dont 15 809 EUR d'intervention communale, et 19 509 EUR de dépenses. Le résultat est donc de 8781 EUR.

VOTE : Oui (16 – Unanimité) – le conseiller Schoukens (Pacte) était momentanément déconnecté

7. FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-LAURENT – COMPTES

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente les comptes, soit 19 982 EUR en recettes, dont 5 603 EUR d'intervention communale, et 9 752 EUR de dépenses. Le résultat est de 9 230 EUR.

Claude Debrulle (Pacte) en profite pour expli-

CONSEIL COMMUNAL

quer qu'il a été interpellé au sujet de l'église, par des gens qui aimeraient la voir mais qui lui ont expliqué qu'elle était très souvent fermée. **Christian Fayt (EPI)** posera la question.

Vote : Oui (16 – EPI, MR, I.C., Luc Schoukens et Pol Perniaux (Pacte)) – Abstention (1 – Claude Debrulle (Pacte))

Christian Fayt (EPI) explique que de bons investissements ont été faits pour des travaux autour de l'église Saint-Pierre. Il est désormais prévu de faire quelques travaux dans l'église et la cure d'Haut-Ittre.

8. CRÉATION D'UN TROTTOIR RUE DES CHÂTAIGNIERS

Jacques Wautier (EPI) explique qu'il s'agit d'un point du PST : refaire le trottoir entre l'arrêt de bus et la rue des Genêts à la rue des Châtaigniers. C'est un endroit dangereux. Les travaux seront faits par une entreprise extérieure.

Claude Debrulle (Pacte) estime que c'est une bonne initiative en raison du danger souligné.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

9. CONVENTION AVEC L'ASBL TERRE

Fabienne Mollaert (EPI) demande d'approuver la signature pour le renouvellement de la convention avec l'asbl Terre ainsi que l'accord pour le déménagement d'une bulle depuis la maison communale d'Haut-Ittre vers les bulles à verres d'Ittre.

Claude Debrulle (Pacte) demande s'il comprend bien : il s'agit uniquement de ce qui concerne l'asbl Terre. La bulle près de Chez Bobbi n'est pas concernée. **Fabienne Mollaert (EPI)** confirme, et ajoute que le déménagement de la bulle fait l'objet d'un test pour six mois.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

10. INBW – AG DU 23 JUIN

Christian Fayt (EPI) présente l'ordre du jour de l'AG, à savoir la modification de la composition du CA, le rapport d'activité et de gestion 2020, les comptes annuels et l'affectation du résultat, la décharge aux administrateur et au réviseur, et l'approbation du PV précédent.

Luc Schoukens (Pacte) trouverait intéressant que l'InBW travaille mieux le sujet du coût vérité des déchets et veuille à diminuer le coût de fonctionnement et de collecte, en sensibilisant à la diminution des déchets. Cela ferait en sorte que ce coût qui devient de plus en plus important pour les communes soit réduit.

Claude Debrulle (Pacte) est impressionné par la diversification des activités dans lesquelles s'investit l'InBW, et parfois le manque de professionnalisme dans ces activités variées. Il pense notamment à la réflexion concernant l'architecture de la maison communale. De plus, l'InBW a un rôle dans le projet touristique d'investissement de la commune. Quel créneau d'activité l'InBW privilégie-t-elle ? Il estime que l'intercommunale se disperse dans des secteurs qu'elle maîtrise mal.

Christian Fayt (EPI) estime qu'il exagère et que

le professionnalisme est là. Ce n'est pas parce que le conseiller a d'autres points de vue et échos d'architectes que celui-ci n'est pas valable. Ce ne sont peut-être pas des architectes mais des gens sont là pour accompagner la commune dans ce dossier et c'est très bien fait. C'est un relais important pour les petites communes. Il rappelle que la commune d'Ittre a trois administrateurs dans le CA de l'InBW. Le gros dossier qui a interpellé cette année, c'est la question du maintien ou non du deuxième four à l'incinérateur de Virginal. Les administrateurs ittrois se sont battus pour son maintien. Certains ont essayé qu'il ne reste qu'un four. Cela aurait amené des entrées en moins. Sans deuxième four, cela met en péril le fait que cette entreprise puisse continuer, et risque d'amener des coûts plus importants pour les contribuables dans la gestion des déchets. L'envie de l'InBW est aussi de pouvoir mettre une usine de biométhanisation à côté de l'incinérateur. Les administrateurs ittrois se battent depuis des années pour l'avoir. Cela permettrait d'avoir des possibilités autour de l'incinérateur, sans changer trop l'affectation du sol, en explorant les possibilités horticoles, agricoles, de culture d'algues, de culture de lichen. Il espère que cela pourra voir le jour dans le cadre du plan de relance.

VOTE : Oui (15 – Unanimité) – les conseillers de Schoutheete (I.C.) et Schoukens (Pacte) étaient momentanément déconnectés.

Après avoir pu se reconnecter, **Luc Schoukens (Pacte)** demande à ce que l'InBW soit plus attentive à sa mission. Ceux qui sont contre le maintien du deuxième four ne font pas cela pour embêter les gestionnaires mais bien pour penser à l'avenir, à la planète.

11. ORES ASSETS – AG DU 17 JUIN 2021

Christian Fayt (EPI) présente l'ordre du jour. Il pointe des dossiers très importants qui donnent une part importante vers ce qui est durable. Il rappelle aussi que ORES soutient fortement le changement des lampes publiques vers du LED.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

12. IMIO – AG DU 22 JUIN 2021

Pascal Henry (MR) rappelle que la commune possède 5 parts dans l'intercommunale depuis 2012. IMIO intervient pour le logiciel de l'administration communale, certains audits, la gestion des projets, les délibérations du Collège et la création du site internet. Il demande d'approuver les points portés par l'AG.

VOTE : Oui (16 – Unanimité) – Claude Debrulle (Pacte) était momentanément déconnecté.

13. IPFBW – AG DU 08 JUIN 2021

Paul Pierson (EPI) présente l'ordre du jour.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

14. SOCIÉTÉ DE LOGEMENT HABITATIONS SOCIALES DU ROMAN PAÏS – AG DU 25 JUIN 2021

Pascal Henry (MR) rappelle que le Roman Païs est composé de 7 communes : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Nivelles, Rebecq, Tubize, Ittre et Waterloo. L'ensemble des logements est de 3168 logements, dont 43 pour Ittre. 4 appartements sont en construction au Quartier du Tram,

dont deux accessibles aux PMR, et 4 logements ont été inaugurés à la Rue Bruyère de Virginal. La commune a également reçu une demande de permis d'urbanisme concernant la rue Bierny. Il y avait un terrain à Haut-Ittre qui doit être abandonné pour non-faisabilité, mais il y a probablement une autre opportunité qui se dessine vers la rue Sainte-Lutgarde. Il pointe qu'il y a donc du dynamisme dans le logement à Ittre.

Il présente ensuite l'ordre du jour.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

15. MESURE DE SOUTIEN AUX COMMUNES EN FAVEUR DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DU COVID

Lindsay Gorez (MR) explique que la Région a mis en place une aide aux clubs sportifs équivalente à 40 EUR par membre affilié. La commune va servir de « boîte aux lettres » pour ce subsidie. Un tableau reprenant les clubs pouvant bénéficier de l'aide a été transmis. Les fédérations ont fourni le nombre d'affiliés à la Région. La commune prend acte et est chargée de redistribuer les montants, et s'engager également de ne pas augmenter les tarifs de location.

Luc Schoukens (Pacte) constate et déduit que les adresses et clubs mentionnés, ce sont les personnes responsables domiciliées dans la commune. Il y a un Club Tubizien qui reçoit ses subsides via Ittre, et la Palette du Ry Ternel n'y est pas. **Lindsay Gorez (MR)** explique que ce ne sont pas les clubs qui ont donné les informations, mais les fédérations, qui ont donc les coordonnées des clubs et le nombre de membres affiliés. La Palette de Ry Ternel n'est pas rattachée à une fédération reconnue.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se souvient qu'il était évoqué dans la MB un ajout de 10 000 EUR par la Commune à cette prime. La localisation sera-t-elle dans les critères ? Ou le nombre de membres ittrois ? Quid de l'affiliation à une fédération ou non ? **Lindsay Gorez (EPI)** explique que tout cela n'est pas encore déterminé, mais elle confirme que ce ne sera pas les mêmes critères que la Région. Les besoins des clubs ittrois vont être évalués et la solution sera réfléchiée en fonction. Il faudra a priori que le siège d'occupation de l'activité soit sur le territoire communal.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

16. RUE ROUGE BOUTON – ÉTABLISSEMENT DE DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

Fabienne Mollaert (EPI) explique qu'il s'agit de la création de deux emplacements à la Rue Rouge Bouton, à hauteur des numéros 98 et 100, soit à l'endroit où la rue s'élargit. Le but est de créer un effet de porte, qui complète ce qui a été voté en 2017.

Ferdinand Jolly (EPI) est très surpris de voir que deux emplacements sont prévus, alors que les décisions prises en 2017 ne sont toujours pas réalisées. Deux effets de porte avaient été réfléchis à l'époque pour la Rue Rouge Bouton. Il trouve inadmissible que le Collège n'ait pas réalisé les aménagements décidés alors. Les deux places résultent-elles d'une demande d'un parti-

CONSEIL COMMUNAL

culier proche de la majorité ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il ne s'agit pas du tout de cela. Braine-le-Comte a voté il y a peu seulement les règlements complémentaires concernant les décisions de 2017. Il a fallu les relancer. Les aménagements de 2017 prennent du temps, dès que les aménagements de la rue du Huleu et de la rue de Clabecq seront dans leur matérialisation définitive, le matériel provisoire pourra être déplacé à d'autres endroits. Il s'agit ici d'un nouvel effet de porte qui s'ajoute à ce qui avait déjà été voté. Le reste sera fait aussi.

VOTE : Oui (12 – EPI, MR, Pacte) – Abstention (5 – I.C.)

17. RUE PLANCHETTE – ÉTABLISSEMENT DE DEUX PLACES DE STATIONNEMENT, D'UN PASSAGE PIÉTON ET D'UNE CHICANE

Fabienne Mollaert (EPI) explique qu'après avoir installé le trottoir entre la Rue Planchette et la RN280, il y a eu une visite de la tutelle pour voir si tout était bien en ordre en vue de la création du passage pour piétons. Après discussions avec les riverains, un troisième évitement serait intéressant pour dissuader le passage de transit dans la rue. Le commerçant du numéro 88 a demandé d'avoir deux places avec la mention 30 minutes.

Luc Schoukens (Pacte) entend le transit à éviter. Il avait toutefois l'impression que cela était le cas avec les aménagements réalisés. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que dès qu'il y a un bus par exemple, des conducteurs empruntent encore la Rue Planchette. Le gens qui viennent du centre également ne tournent plus pour remonter sur la RN280 mais foncent par la Rue Planchette.

Pol Perniaux (Pacte) a croisé le brevet vélo des enfants de l'école à ce niveau-là. Ils ont pris la nationale, alors que l'aménagement semble plus accessible pour les cyclistes par la Rue Planchette. Il se demande s'il ne faut pas indiquer de façon plus claire le passage par la Rue Planchette recommandé. **Fabienne Mollaert (EPI)** explique que les brevets vélo sont encadrés par ProVélo, qui essaye de mettre les enfants en situation réelle. Ils sont entourés, et le but dans ce cadre est de les habituer à la vraie circulation. **Pol Perniaux (Pacte)** considère qu'indépendamment de son exemple, le marquage au sol devrait inviter à

emprunter la rue Planchette. **Fabienne Mollaert (EPI)** prend note.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

18. RUE DE CLABECQ – MISE EN PLACE DE CHICANE, STATIONNEMENT, PASSAGE PIÉTONS, ABROGATION DE LA DIVISION AXIALE ET AGRANDISSEMENT DU TRONÇON LIMITÉ À 50 KM/H

Fabienne Mollaert (EPI) explique que suite à l'installation des chicanes provisoires à la Rue de Clabecq, Tubize a reçu pas mal de réclamations pour que soient installés des ralentisseurs aussi de l'autre côté de la rue. L'échevine a donc été sur place avec un représentant de Tubize, et la configuration des lieux rend cela difficile. Pour l'instant, il est donc proposé d'abroger la ligne centrale, et de mettre des places de parking sur 17 mètres au niveau du numéro 54 afin de rétrécir la voirie. Il y aurait aussi un agrandissement de la zone 50 jusqu'au carrefour avec le Chemin du Chapitre. Pour ce faire, une zone d'évitement est prévue, une chicane de 40 mètres au niveau du numéro 7. Enfin, un passage clouté est envisagé au carrefour avec la Rue du Sart.

Chantal Vanvarebergh (I.C.) demande pourquoi le passage pour piétons n'est pas plutôt prévu près de l'arrêt de bus. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il s'agit d'une question de visibilité étant donné la proximité avec un carrefour. De plus, lorsqu'il y a un arrêt de bus de chaque côté de la rue, il faut prévoir le passage pour piétons à une certaine distance, plus ou moins centré entre les deux arrêts.

Christian Fayt (EPI) se réjouit de voir que la population a réagi et que cela a permis d'apporter de nouvelles possibilités. **Fabienne Mollaert (EPI)** ajoute que c'est l'avantage de commencer par des installations provisoires.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se réjouit que les chicanes votées en 2017 soient effectives.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

19. RÈGLEMENT RELATIF À L'OCTROI D'UNE PRIME POUR LA RELANCE DES MÉTIERS DE CONTACT NON-MÉDICAUX

Lindsay Gorez (MR) explique, comme cela a déjà été précisé, que le Collège a essayé de pouvoir aider l'ensemble des secteurs touchés lourdement par la crise sanitaire. Ici, il s'agit de voter une prime pour la relance des métiers de contact non médicaux. La prime s'élève à 500 EUR par professionnels dont le siège d'exploitation est sur la commune. Le règlement détaille les codes NAS repris pour l'octroi de la prime. Elle sert à compenser les travaux d'équipement réalisés entre 01 janvier 2021 et 31 juillet 2021, travaux liés à la crise et les frais engagés pour la réouverture. Le but était de rester assez large dans ce qui était possible. Les justificatifs devront être ren- trés au plus tard le 31 octobre 2021.

Claude Debrulle (Pacte) demande s'il y a une idée du nombre de personnes qui pourraient en bénéficier. Beaucoup de métiers qui reçoivent les personnes en tête-à-tête n'ont pas dû faire tant de travaux d'aménagement. Est-ce que cela sera malgré tout pris en compte ? **Lindsay Gorez (MR)** estime que cette mesure va permettre d'aider le plus grand monde, même si le montant peut sembler peu pour certains et beaucoup pour d'autres. Les estimations comptaient une dizaine de coiffeurs, mais également des esthéticiennes. Les codes NAS ont été sélectionnés de façon relativement large aussi, ainsi que les travaux possibles. En fonction des secteurs, les aménagements ne sont pas les mêmes et cela a été pris en compte. Le Collège aurait aimé faire davantage, mais il existe aussi des aides à d'autres niveaux de pouvoir.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

20. RÈGLEMENT RELATIF À L'OCTROI D'UNE PRIME POUR LA REPRISSE DE L'HORECA

Dans le même état d'esprit que la prime précédente, **Lindsay Gorez (MR)** présente cette prime à la relance de l'HORECA sur le territoire ittrois. Les délais sont les mêmes, et elle sert également à compenser des travaux d'équipement de sécurité ou en vue de la reprise. Elle va aussi permettre d'aider ceux qui n'ont pas pu reprendre en extérieur.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

Christian Fayt (EPI) remercie le Conseil pour ce vote qui va soutenir toutes ces personnes.

21. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Christian Fayt (EPI) annonce qu'une subvention de la Région a été reçue pour soutenir le fait d'aller conduire les personnes au centre de vaccination pour un montant de 2 146 EUR. Il annonce l'AG ordinaire de Sportissimo le jeudi 3 juin 2021, et celle de la SWDE, qui a lieu le soir même. La Région a approuvé la délibération du 23 mars concernant l'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire. Elle a également approuvé la délibération sur la redevance fixant le tarif applicable pour l'utilisation du four banal.

22. POINT SUPPLÉMENTAIRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'IGRETEC.

Paul Pierson (EPI) présente l'ordre du jour. La commune a une part dans cette intercommunale.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)



Mobilité : mise en place de nouvelles infrastructures routières

23. POINT SUPPLÉMENTAIRE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ISBW

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente l'ordre du jour de l'AG qui a lieu le 21 juin. Elle annonce également que l'intercommunale a été frappée très durement par la crise, puisqu'elle s'occupe de l'accueil des tout petits, de l'extrascolaire, des garderies, de l'aide aux personnes âgées ou atteintes d'un handicap. Le résultat est en négatif de 225 000 EUR. L'ISBW planche pour trouver des solutions et résorber ce déficit.

Pol Perniaux (Pacte) demande à ce que la commune s'abstienne concernant le rapport de gestion. La Province doit augmenter sa dotation plutôt que de la diminuer. Les services doivent être étendus, encore plus pour les seniors, les sans-abris, la précarité alimentaire. Il exprime la volonté que la Province répartisse encore plus son budget entre tous les secteurs. Ce qui motive son abstention. **Claude Debrulle (Pacte)** le rejoint.

VOTE : Pour (9 – EPI, MR) – Abstention (7 – I.C., Pacte) – Luc Schoukens (Pacte) est momentanément déconnecté

24. QUESTIONS ORALES

Christian Fayt (EPI) commence par répondre à la question du mois précédent posée par Chantal Vanvarebergh concernant les caméras LAPIE (utilisées pour reconnaître les plaques d'immatriculation), en partageant la réponse très complète de la Zone de Police. Il lui rappelle une fois encore que la question orale ne doit pas reprendre autant de sous-questions.

CERTIBEAU

Chantal Vanvarebergh (I.C.) a entendu que le 1er juin entrant en vigueur la certification des immeubles bâtis pour l'eau, qui va concerner tous les nouveaux immeubles et établissements de grande taille qui vont faire des travaux d'égouttage prochainement. Qu'en sera-t-il pour tous ces riverains ? Quelles démarches devront-ils faire ? Qui va devoir payer ? **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il s'agit d'un nouveau certificat qui est fait de la même façon que pour l'électricité lorsqu'on achète ou vend. Tout doit être mis en ordre dans les six mois.

La transition et le MR

Hélène de Schoutheete (I.C.) a lu, comme beaucoup de Ittrois, le tour d'horizon complet concernant le projet d'implantation de 5 éo-

liennes paru dans le Petit Tram d'avril. Associations et groupes politiques ont eu l'occasion d'exprimer leur position sur le sujet. Elle cite : « La sensibilisation et la conscientisation des citoyens sont essentielles afin de pouvoir accélérer la transition énergétique. La population, comme les pouvoirs publics, doivent se sentir concernés par ces enjeux. Nous allons renforcer les campagnes de sensibilisation et d'information au niveau de notre commune. (...) Réussir la transition énergétique est l'affaire de tous, tâchons de nous unir pour défendre cet enjeu commun de respecter et sauvegarder notre environnement pour les générations futures. » C'est tiré de l'expression du groupe MR. Face à cette position très louable face à la situation climatique, comment le groupe MR explique-t-il son soutien, dans le dossier de l'extension du centre administratif, à un choix ambitieux au détriment de l'isolation du bâtiment existant dont la seule toiture sera isolée ? Le contribuable Ittrois payera trois fois la facture : lors de la rénovation du bâtiment, mais aussi doublement dans la facture énergétique et écologique créée par l'absence d'une isolation digne de ce nom. Comment le groupe MR, qui fait partie de la majorité, peut-il accepter ce choix tout en prônant publiquement son souci que les pouvoirs publics et les citoyens s'unissent pour parvenir à l'enjeu de la transition écologique ?

Pascal Henry (MR) ne désire pas s'exprimer comme chef de groupe du MR, mais comme faisant partie de la majorité, il est hors de question de nous dissocier de ce projet d'extension de l'administration et de ce projet. Il estime que parler de manque d'isolation est exagéré. C'est un point qui pourrait être amélioré si c'est possible. Mais le bâtiment n'est pas non plus sans isolation. Au niveau de l'urbanisme et de la région, du CODT, il y a certaines contraintes énergétiques qui existent pour les nouveaux bâtiments. Comme l'ensemble du Collège, il est attentif à la transition énergétique et attentif à ce que ce bâtiment soit conforme. Ce projet peut être amélioré, et si l'occasion se présente, il le sera.

PISTES CYCLABLES

Pascale Carton (I.C.) explique avoir eu l'occasion de parcourir la Voie Verte de Bruxelles à vélo, et avoir eu l'impression d'être plus en sécurité là que sur les routes du village, peut-être parce qu'il y a ces logos marqués sur le sol avec des cyclistes. Elle demande que la sécurité visuelle

pour les automobilistes et cyclistes soit prise en compte, et revient également sur la proposition de mettre des emplacements de parkings vélos devant les commerces.

Fabienne Mollaert (EPI) explique que le projet Wallonie Cyclable comprend le fait de mettre ces icônes ainsi que du visuel rouge au sol pour bien noter l'emplacement des vélos dans les carrefours. Cela a déjà été commencé sur certaines routes, comme à la Rue du Croiseau, à mettre ces chevrons cyclistes. Pour les portiques à vélo devant chez les commerçants, une analyse est en cours parce que les trottoirs ne sont pas assez larges.

Claude Debrulle (Pacte) demande que sa question relative à la situation au camping d'Huleu passe en huis-clos.

Maison Communale de Virginal

Daniel Vankerkove (I.C.) se demande s'il est possible de faire une étude concernant la possibilité de remettre en état les trois ou quatre locaux de la Maison Communale de Virginal, qui sont très défraîchis. **Christian Fayt (EPI)** assure que ça va être étudié.

Camping

Pol Perniaux (Pacte) explique qu'il a déjà eu une partie de sa réponse. En ce qui concerne le camping et ce qui s'y est passé, il est fermé trois mois. Est-ce que le camping comprend des résidents permanents ? Y a-t-il un suivi ? **Christian Fayt (EPI)** explique que les personnes présentes ont été prises en charge par le CPAS. Il n'y a pas de résident permanent.

Recrutement CPAS

Ferdinand Jolly (I.C.) a entendu qu'une procédure de recrutement pour l'engagement d'un directeur général pour le CPAS a été lancée. Il suppose que des épreuves écrites seront prévues, suivies d'une interview et d'un jury. Il demande qu'un conseiller CPAS représentant chaque groupe de l'opposition puisse assister comme observateur. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** prend note de la demande qui sera soumise lors de la composition du jury au Conseil de l'Action Sociale.

Le conseil se poursuit à huis clos.

Julie Duthy



Pour vos publicités
Le Petit Tram

067/64 73 23 - www.ittreculture.be

Conseil communal du 6 juillet 2021

Conseillers communaux présents :

Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI) Fabienne Mollaert (EPI), Alizée Olivier (MR), Arthur Deghorain (EPI), Jacques Wautier (EPI), Paul Pierson (EPI), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Chantal Vanvaremborgh (I.C.), Pascale Carton (IC), Daniel Vankerkove (I.C.), Claude Debrulle (PACTE), Luc Schoukens (PACTE).

Excusé : Pol Perniaux (PACTE).

[POUR RAPPEL LES PROPOS DES CONSEILLERS ONT ÉTÉ CONDENSÉS ET ÉDITÉS POUR PLUS DE CLARTE DANS LEUR SYNTHÈSE]

1. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME (RCA) – SPORT'ITTRE – COMPTES 2020

L'échevine des sports, **Lindsay Gorez (MR)**, introduit le représentant Yannick Fisenne, commissaire aux comptes de la RCA, chargé de l'établissement des comptes de résultats et d'exploitation pour la RCA, qui fait le bilan de l'année écoulée et des principaux changements. En 2020, le chiffre d'affaires se monte à 265.379 EUR, en baisse de 55.219 EUR par rapport à 2019, les choses principales se trouvant au niveau des subsides liés au prix (Hall, Football/Hockey), soit près de 73.000 EUR, des droits d'accès au terrain de football de la JSI et du terrain synthétique Hockey/Football, soit environ 11.000 EUR et des cafétérias (JSI + Hall omnisports), soit +/- 9.000 EUR. Cette baisse de recettes est en partie compensée par des subsides liés au prix du terrain de football de la JSI (près de +32.000 EUR par rapport à 2019) et l'augmentation des droits d'accès du tennis/padel (environ +7.400 EUR), un point très positif pour l'avenir. La pandémie et la diminution associée d'activités des installations (p.ex. buvette, droits d'accès des associations sportives) et la diminution de l'intervention communale (près de -41.609 EUR à 203.126,14 EUR) expliquent cette baisse des recettes.

Côté coût, ils s'affichent en légère baisse de 2.129 EUR, s'établissant à 326.132 EUR. Les frais courants (entretien, consommation eau, gaz, électricité ...) liés à l'utilisation des installations baissent, tandis que les frais de personnel augmentent de 26.517 EUR en raison de l'arrivée d'un gestionnaire et s'établissent à 117.041 EUR. Le précompte immobilier de 7.810 EUR est nouveau cette année, mais pourrait tomber à zéro si l'infrastructure sportive est considérée comme un bien d'utilité publique.

Au final la perte de l'exercice se monte à 48.121 EUR, soit une baisse de 50.217 EUR par rapport à l'exercice (légèrement) positif de 2019. M. Fisenne ajoute qu'au niveau des dettes, le principal mouvement est la rétrocession de 916.930 EUR en dette vis-à-vis de la commune.

Lindsay Gorez (MR), remercie le travail de l'équipe, de la direction et du Bureau de la RCA et de son conseil d'administration. L'échevine souligne le fait que la perte était attendue, mais qu'elle reste maîtrisée. Alors que l'estimation initiale parlait de 30.000 EUR pour une demi-année

seulement, on arrive à 48.000 sur beaucoup plus longtemps (note : 1 an). Elle ajoute que le Conseil d'administration avait demandé de réduire les dépenses d'entretien élevées du football (JSI), ce qui a été fait au travers de l'émission d'un nouveau marché public.

Le conseiller **Luc Schoukens (PACTE)** indique que la hausse des droits d'accès pour le tennis/padel ne concerne que le tennis, car il n'y a pas de court de padel à ce stade-ci. Il souhaite connaître l'impact des panneaux photovoltaïques (PV) de la Jeunesse Sportive d'Iltre sur la consommation d'énergie et s'interroge sur le montant de la TVA à récupérer – soit 1.020.070 EUR contre 800.000 EUR attendu.

Monsieur Vincent Piette, directeur de la RCA, confirme que seul le tennis est concerné, le padel n'étant pas emménagé, indique que l'impact des panneaux PV n'est pas connu, car la réduction de consommation énergétique est comprise dans les montants globaux. Elle précise que des panneaux PV ont été installés il y a peu sur le toit du complexe sportif, ainsi que de l'éclairage LED, qui sera également installé sur un des terrains de football à Iltre, pas encore équipé.

Yannick Fisenne, explique que la différence entre la TVA à récupérer et les 800.000 EUR attendus s'explique notamment par la cession du bail emphytéotique.

La conseillère **Hélène de Schoutheete (IC)** repose sa question sur la récupération de la TVA via l'administration fiscale grâce à la RCA, mais pas dans le subside InfraSport. « La suppression de la RCA obligerait la commune à rembourser ce montant à raison d'un 1/15 du total par an. La conséquence est que si on supprime la RCA avant 15 ans, on perdra sur les deux tableaux. » La conseillère demande dès lors, que, en personne prudente et raisonnable, la commune discute avec InfraSport pour clarifier la situation en proposant le paiement de la TVA qui aurait dû être intégrée aux subsides, de bloquer la somme sur un compte et de la rembourser à InfraSport au bout de 15 ans si la RCA existe toujours. Yannick Fisenne répond que trois autres options existent, dont une intéressante testée auprès d'une autre commune. « La solution actuelle d'InfraSport est de subsidier le montant correspondant à la totalité des coûts déduits de 21% (TVA). C'est la solution la moins favorable. Une autre solution existe, qui nous permettrait de récupérer entre 200 et 300.000 EUR. Plus favorable encore, nous permettant de récupérer entre 400 et 500.000 EUR, serait qu'InfraSport accepte de subsidier 75% du projet complet, la différence entre les deux dernières solutions s'expliquant par des plafonds de subsides sur certaines phases.

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)**, explique que ce problème a été discuté au Collège et que rendez-vous sera pris en septembre avec le Cabinet de **Jean-Luc Crucke (MR - Ministre wallon des infrastructures sportives)**, InfraSport et la Régie communale autonome pour discuter de cela.

Le conseiller **Ferdinand Jolly (IC)** demande au

commissaire de rapporter l'expérience de communes voisines ayant fait des démarches similaires de demandes de subsides pour des projets importants. « Nivelles a obtenu -21% en subsides, car ils n'ont pas fait de démarches. Une autre commune (non nommée) ayant fait cette démarche a eu un retour positif ».

Le conseiller **Claude Debrulle (PACTE)** souligne les efforts méritoires, constants et répétés de la RCA tenant compte de la période particulière et difficile, mais indique que le résultat négatif de -48.000 EUR pour l'exercice montre que les dépenses ont augmenté de plus de 250.000 EUR par rapport aux recettes, hors intervention communale. « Pour diminuer ce déficit, on parle du padel, des panneaux PV et de la mise en régie de la gestion de la buvette (qui est une proposition de Ferdinand Jolly). Mais on oublie que la RCA a des contraintes, qu'elle ne peut pas augmenter les droits d'accès des associations sportives (et de leurs membres). » Yannick Fisenne précise que c'est plutôt de 150.000 EUR dont il faut parler car il y a un canon (dette) de 96.518 EUR à rembourser à la commune.

Lindsay Gorez (MR) répond que c'est surtout le padel qui poussera le déficit vers le bas et fera diminuer l'intervention communale. **Vincent Piette** précise que la RCA escompte 30.000 EUR par an pour le padel, ce qui est « tout à fait possible » au vu de l'expérience d'autres centres et de la popularité du sport, « plus accessible » que le tennis.

Le conseiller **Daniel Vankerkove (IC)** demande ce qu'il en est du recrutement d'un gestionnaire de la buvette, mais le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est hors sujet, car ne concernant pas les comptes.

Vote – Comptes RCA Pour – Unanimité

2. COVID 19 – POINT SUR LA SITUATION

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** se réjouit du taux de vaccination de la commune, mis à 80% (=partiellement vaccinés + totalement vaccinés, population +18 ans), « un chiffre exceptionnel, plus élevé que la Région wallonne et que beaucoup de communes de la province du Brabant wallon ».

Au cours des 14 derniers jours, Sciensano a noté une seule nouvelle contamination à Iltre, tandis que l'AVIQ, l'agence wallonne pour la qualité de vie, mentionne deux cas, mais les périodes peuvent différer. Le bourgmestre se félicite de l'évolution favorable de la campagne de vaccination, se déclare perplexe par rapport aux informations divergentes fournies par les radios, les TV, mais constate que l'état fédéral a remis les choses en ordre dès le début juillet. Au rayon des points d'attention, **Christian Fayt (EPI)** note une hausse des contaminations dans le centre de la province. « Nous continuons à suivre l'évolution de jour en jour ».

Le conseiller **Luc Schoukens (PACTE)** demande si la commune prévoit une rentrée scolaire complètement en présentiel en septembre, si le 15 août et la Saint-Rémy se tiendront permettant le

CONSEIL COMMUNAL

soutien aux secteurs culturel et associatif et souhaite que le conseil communal se tienne en pré-sentiel dès septembre.

Christian Fayt (IC) répond que l'ouverture en présentiel est prévu pour toutes les écoles primaires, en l'absence de « retournement important » et de l'évolution « des variants futurs ». Pour ce qui est du secteur culturel, il indique que la commune et le secteur associatif doivent remplir beaucoup de paperasse pour l'organisation d'un événement, documents qui ne sont, sans doute, souvent pas lu.

Le 15 août sera une petite manifestation avec processions et forains, manèges et un endroit pour de la musique. « Il y a une attente des gens de se revoir, de se retrouver. La kermesse à Virginal, tenue le week-end dernier, a connu « un vrai succès ». Enfin, « pour les conseils communaux, c'est d'accord de les tenir en présentiel, s'il n'y a pas d'autres contraintes d'ici là ».

3. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS) – COMPTES 2020

La présidente du CPAS, **Mme Françoise Peeterbroeck (EPI)**, explique que la COVID 19 a parfois durement touché les services du CPAS; l'aide sociale avec une augmentation assez importante du nombre de dossiers dont certains très complexes ; les crèches ont connu une gestion compliquée avec des fermetures, du personnel en quarantaine à remplacer et des enfants en moins car les parents étaient en télétravail ou en quarantaine chez eux et gardaient les enfants; l'aide aux familles a été un petit peu moins sollicitée, car des familles n'ont pas souhaité recevoir la visite de l'aide familiale pendant cette période; au niveau de la réinsertion socio-professionnelle, la mise à disposition de personnel via les articles 60 a été fortement freinée, et les repas ont connu une forte baisse, peu de repas aux écoles communales pendant une certaine période, et le bar du frais auquel les écoles libres n'ont plus fait appel, mais il y a eu une augmentation de la demande de repas à domicile. « Nous avons dû recourir au chômage temporaire pour certains membres du personnel. »

Au service ordinaire, la présidente constate des recettes totales des de 3.039.000 EUR, dont 2.964.000 EUR à l'exercice propre et 75.000 EUR pour les exercices antérieurs. Les recettes connaissent une hausse de 115.000 EUR, et les dépenses de 112.000 EUR par rapport à 2019. Les principaux mouvements sont, à la baisse comme à la hausse, pour les recettes, 84.000 EUR de subventions en plus pour les crèches (dont 22.000 EUR pour Virginal et 62.000 EUR pour Ittre), 55.000 EUR de remboursement de l'aide sociale, 26.000 EUR d'intervention communale additionnelle, 15.000 EUR supplémentaires au niveau des ILA (Initiative Locale d'Accueil des demandeurs d'asile), 12.000 EUR en plus en provenance du fonds spécial de l'aide sociale (50/50), et 39.000 EUR en aide familiale. La principale baisse des recettes provient des revenus des repas (- 28.000 EUR) ainsi qu'une baisse des subventions pour la réinsertion professionnelle (-65.000 EUR).

Les dépenses du service ordinaire se montent à

2.984.878 EUR, dont 2.916.000 EUR de dépenses à l'exercice propre et 68.000 EUR pour les exercices antérieurs. Les principaux mouvements sont, à la baisse comme à la hausse, pour les dépenses, une hausse des frais de personnel (cotisation de responsabilisation, personnel des crèches, le remplacement de la directrice générale du CPAS absente), les frais de fonctionnement sont totalement maîtrisés et en diminution de 5.700 EUR. ... Il n'y a plus de dépenses de dette.

Au service extraordinaire, côté recettes, il y a le boni des comptes 2019 (27.000 EUR), un prélèvement de 31.000 EUR sur la réserve, une subvention de 7.000 EUR du SPW et un subside pour les crèches de 32.000, soit au total 98.000 EUR.

Côté dépenses, le total se monte à 98.000 EUR, avec la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (25.000 EUR) divers achats d'équipements des crèches, dont 38.000 EUR en matériel pour des jardins, 29.000 EUR pour une pointeuse et des ordinateurs portables et 3.000 EUR en matériel de cuisine.

Au final, le service ordinaire termine avec un boni de 54.315 EUR, « même si la situation n'a pas été simple à gérer ».

Au niveau de l'aide sociale, pas de grands changements des dépenses de personnel et de frais de fonctionnement, mais de grands mouvements en dépenses de transferts. Par exemple, l'aide sociale récupérable était de 18.000 EUR en 2019, mais de 32.000 EUR en 2020, la dépense de moyens d'existence subventionné à 55% (32.000 EUR en 2019 et 60.000 EUR en 2020). « Il y a d'importantes hausses des dépenses en aide sociale, de l'ordre de 45% pour s'établir à 184.000 EUR ».

Au niveau des recettes, l'échevine signale des subsides particuliers au niveau du COVID (env.

20.000 EUR subside COVID-19). Le déficit de la fonction aide sociale est de 161.000 EUR en 2020 et est presque pareil à celui de 2019, soit 169.000 EUR.

A l'ordinaire

Les crèches ont connu une hausse de dépenses en personnel, une baisse des revenus (fréquentation), mais les recettes sont en hausse de 22.000 EUR dues au changement de statut de la crèche d'Ittre, qui a abandonné, en 2020, le statut de Maison Communale d'Accueil de l'Enfance pour opter pour celui, mieux subventionné, de crèche communale. Le déficit des crèches est de 90.000 EUR pour Virginal, et de 89.000 EUR pour Ittre.

Au niveau des Initiatives Locales d'Accueil (ILA) pour demandeurs d'asile, la présidente constate peu de changements, Ittre ne disposant plus que de trois ILAS, soit un déficit de 42.000 EUR. « On pourrait imaginer une autre répartition en personnel ».

Au niveau des aides familiales, un nouveau mode de subvention a permis d'augmenter de 36.000 EUR les subsides. Le déficit passe de 52.000 EUR à 7.000 EUR en 2020. Au total, trente familles sont gérées par ce service.

Au niveau des repas, le CPAS a livré 9.300 repas à domicile en 2020 (contre 7.008 repas en 2019) et 9.886 repas dans les écoles communales (contre 17.643 repas en 2019), soit une baisse de 21.000 EUR de recettes. Le déficit annuel du service repas se monte à 53.000 EUR.

Au niveau de la réinsertion professionnelle, **Françoise Peeterbroeck (EPI)** parle de situation catastrophique, très peu d'articles 60 ont été mis à la disposition en raison de la crise sanitaire.

Enfin, le service logement enregistre un bénéfice de 2.000 EUR.

Le conseiller **Ferdinand Jolly (IC)** remercie la présidente pour sa gestion pendant une période compliquée et difficile au niveau de la pandémie. « Les ventes de repas ont fortement diminué au



CPAS : le point sur les comptes 2020 et sur la modification budgétaire 2021

CONSEIL COMMUNAL

niveau des écoles, mais le déficit reste inchangé à 52.000 EUR, alors qu'il y avait moins de repas à faire. Il faut essayer de calculer le coût vérité pour mieux contrôler le déficit. Pour les ILA, on peut mieux affecter le personnel, mais on peut aussi utiliser des intérimaires pour réduire les coûts fixes en cas de diminution du nombre de familles ... ». Le conseiller est étonné du déficit de 90.000 EUR de la crèche de Virginal, alors que « les recettes ont fortement augmenté ». Il demande de la vigilance pour réduire le déficit.

La présidente indique au conseiller que le déficit des repas vient surtout de la baisse de 50% des demandes des écoles communales, de la fermeture du bar du frais depuis mars, avril. « Si on récupère ces recettes perdues cette année, le déficit diminuerait forcément de façon importante ». **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que le coût-vérité, c'est compliqué. C'est un service à la population. Cela coûte de l'argent, mais c'est un choix assumé de notre part. » Pour les ILA, la présidente indique qu'on pourrait allouer le mi-temps engagé pour gérer quatre ILAS, à d'autres tâches pour un cinquième temps, maintenant « qu'elles ne sont plus que trois. », mais cela ne va pas changer grand-chose. Car il va falloir affecter la personne ailleurs ». Le problème des ILA est qu'on a supprimé une grande ILA qui était une propriété du CPAS, donc ne nous coûtait rien en loyers. La présidente explique aussi au conseiller que ce service ne doit pas être en positif, sinon on devra rembourser le solde à FEDASIL.

La conseillère **Hélène de Schoutheete (IC)** se pose la question de l'impact de la hausse des recettes des crèches (+93.000 EUR) sur le déficit qui diminue seulement de 13.000 EUR. Il y aurait donc eu une hausse des dépenses de 80.000 EUR. De la même façon, le déficit des repas reste identique à celui de 2019 alors que le nombre des repas scolaires a diminué à cause de la pandémie. La diminution des commandes alimentaires aurait dû se refléter dans une diminution de dépenses. « C'est cela qui m'inquiète ! Que des indices positifs ne se reflètent pas dans le compte. J'espère que, le changement de subsidiation des crèches qui a un impact important sur les recettes se reflètera mieux dans le compte 2021 ». Quant au déficit du service ILA, elle rappelle qu'il y a « une marge entre l'absence de bénéfice, c'est-à-dire l'équilibre, et un déficit de 42 000 EUR ».

Françoise Peeterbroeck (EPI) indique que l'achat de denrée a baissé et que, pour les crèches, il faut tenir compte du fait que la participation financière des parents a baissé, car ils ont gardé les enfants à la maison, et que les crèches publiques ne peuvent, comme les privées, demander 600-700 EUR/mois et que les frais de personnel ont augmenté. « Je ne peux te dire que ce qui s'est passé. Si tu estimes qu'on ne voit pas assez l'impact positif, je dois te dire que le déficit de la crèche d'Iltre est de 89.000 EUR, mais qu'il était en 2019 de 169.000 EUR. Si tu trouves qu'il n'y a pas d'amélioration, il faudra que tu m'expliques ». La participation financière est calculée en fonction des revenus des parents, et nous ne pouvons pas demander une partici-

pation financière comme dans le privé de 600 à 700 EUR/mois par enfant, explique la présidente, qui conclut. « C'est toujours trop cher quand c'est pour le social, mais j'estime que c'est très bien comme ça. »

Le conseiller **Claude Debrulle (PACTE)** s'interroge sur la gestion des ILA qui sont passées de 4 à 3 et du désinvestissement d'un bâtiment important, propriété du CPAS par rapport à d'autres bâtiments logeant des ILA mais avec charge de location. « Ce bâtiment est devenu un logement de transit » explique la présidente. « Et donc, il représente une recette du CPAS », précise le conseiller.

Vote – Comptes 2020 CPAS Pour – Unanimité

4. CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE (CPAS) – MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2021

Françoise Peeterbroeck (EPI), présidente du CPAS, explique qu'il s'agit surtout d'injecter le résultat du compte 2020 de 54.315 EUR dans le budget 2021.

Concernant le service ordinaire, les changements majeurs sont, pour les recettes, 15.000 EUR en plus pour l'intégration, un changement d'article budgétaire la réinsertion socio professionnelle, et, pour les dépenses, un prélèvement de l'ordinaire pour l'extraordinaire, une légère augmentation des traitements du personnel (administration générale), une hausse de postes pour l'aide sociale, au niveau des établissements pour enfants, nous sommes subventionnés pour un temps plein pour la direction à Virginal et de même à Iltre contre ¾ inscrits initialement, avec une procédure de recrutement pour le ¼ temps manquant dans les deux structures.

Concernant le service extraordinaire, la présidente pointe le marché public commun sur 4 ans de 43.875 EUR consacré à l'archivage numérique et la réinscription de montants précédents non réalisés en 2020, dont les 130.000 EUR disponibles pour le logement social pour acheter, peut-être, un bien supplémentaire.

La conseillère **Hélène de Schoutheete (IC)** se déclare un peu inquiète sur les crèches. « Il y a une augmentation des recettes de 6.200 EUR, mais une hausse des dépenses de 43.800 EUR, ce qui met la totalité des recettes à 540.000 EUR et la totalité des dépenses à 750.000 EUR, montant le déficit total à 200.000 EUR pour les crèches ». « Le conseil de l'action sociale doit assumer ses responsabilités par rapport à ça, aux absences régulières prolongées du personnel. Il faut vraiment trouver une solution, fixer des objectifs, définir des profils de fonction, » explique la présidente qui ajoute que la subvention d'un mi-temps pour la direction des deux crèches, qui n'a pas encore été recruté, alors que la moitié de l'année est passée, réduira de moitié le déficit.

Le conseiller **Claude Debrulle (PACTE)** parle d'un CPAS traversant des difficultés majeures avec la pandémie. La direction générale a été en difficulté pendant des mois. **Claude Debrulle (PACTE)** constate également une forte démobilité du personnel, un cadre incomplet au vu des difficultés à recruter et des demandes surabondantes. « N'est-ce pas l'opportunité de faire

le point sur la réalité du CPAS et d'organiser une réunion Commune + CPAS pour aboutir à des constats partagés et des réponses adéquates ? ».

La présidente répond que la directrice générale n'a été absente que deux semaines et que « nous espérons relancer le recrutement pour un nouveau directeur/nouvelle directrice qui peut remettre les choses en place et remobiliser le personnel. Nous cherchons aussi à recruter une responsable du service social à mi-temps, tandis que les crèches connaissent une hausse des inscriptions ». **Françoise Peeterbroeck (EPI)** n'est pas défavorable à une réunion commune, mais uniquement quand le nouveau/nouvelle directeur/directrice est en place ».

« La carence de la direction n'a pas duré deux semaines, mais date depuis des mois. Il y a une nécessité de faire une remise à plat », ajoute **Claude Debrulle (PACTE)**.

Vote – Comptes 2020 CPAS Pour – Unanimité – 1 voix. Abstention – Claude Debrulle (PACTE)

5. GOUVERNANCE – RÉMUNÉRATION : RAPPORT ANNUEL 2020

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** rappelle qu'il s'agit d'approuver les jetons de présences, la liste des mandats détenus et la liste de présence des membres du Conseil communal dans les réunions.

Vote – Gouvernance - Rémunération

Pour – 11 (EPI, MR, PACTE). Abstention – 5 (IC).

6. MARCHÉS PUBLICS : TRANSFORMATION ET EXTENSION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** annonce aux conseillers que le Service Public de Wallonie (SPW) a accordé, en avril, son approbation concernant le projet Plan d'Investissement Communal (2019-2021) pour l'extension du pôle administratif. Deux semaines après, le permis d'urbanisme suivait. La Région wallonne fait des remarques de formes pour l'extension à l'arrière, qui ont été prises en compte. Il y a un accord pour l'extension à l'arrière, mais un refus pour la modification de la façade avant. Nous devons mettre des châssis en bois, supprimer le distributeur de billet, mettre de la pierre bleue et récupérer le fer forgé du châssis tympan. « Nous avons demandé à la tutelle d'inscrire différentes demandes, venant du conseil communal comme l'isolation intérieure des murs (par mousse projetée entre l'ossature en bois, et des plaques de plâtre en recouvrement). La Région est d'accord mais nous a demandé d'envoyer les estimations pour voir la différence, que je vous présente en toute transparence : pour le lot 1 (gros œuvre), on parle de 275.531 EUR (HTVA), pour le lot 2 (menuiseries extérieures), monte à 85.520 EUR (HTVA), pour le lot 3 (parachèvement intérieur) de 171.321 EUR (HTVA), en forte augmentation, et pour le lot 4 (techniques spéciales) de 115.600 EUR (HTVA), soit un total de 647.971 EUR (HTVA) ou 784.045 EUR (TVAC) pour ce marché revu, qui sera passé par la procédure ouverte et de solliciter une subvention pour ce marché. ». Le montant du subside provisoirement promis pour le centre administratif dans le cadre du PIC est de plus de 321.000 EUR en hausse, ce qui laisse 453.000 EUR d'intervention communale.

CONSEIL COMMUNAL

La conseillère **Pascale Carton (IC)** demande de pouvoir proposer une alternative, dont elle a fait part avec Ferdinand Jolly au bourgmestre, avec un amendement préparé également par son groupe IC et Claude Debrulle (Pacte-PA). La conseillère souhaite lire cet amendement pour en informer tous les conseillers, ce que le bourgmestre lui accorde.

Considérant (1) la nécessité d'une salle plus adaptée pour les mariages et les réunions du conseil communal, (2) le coût des travaux d'aménagement du grenier du deuxième étage du bâtiment de la poste en salle de conseil et de mariage estimé à 110 000 EUR et (3) que la salle Planchette permet actuellement de rencontrer ces besoins, (4) que pour répondre à l'impératif légal de l'accessibilité PMR, les plans prévoient la construction d'une extension sur la façade arrière de l'ancienne poste, coûtant environ 235.000 EUR, (5) la question posée par la fonctionnaire déléguée (à l'urbanisme) de la Région wallonne sur la profusion de moyens pour une visibilité relative, considérant que le garage peut accueillir un monte-personne, un escalier permettant l'accès des PMR au premier étage pour un coût de 55.000 EUR, ce qui permettrait de réduire de près de 290.000 EUR les coûts d'extension et de rénovation de l'ancienne poste, soit la majeure partie de l'intervention communale, la conseillère propose de supprimer dans le cahier spécial des charges les postes concernant l'annexe sur la façade arrière de l'ancienne poste et la transformation du grenier en salle, et d'ajouter dans ce cahier, l'installation d'un monte-personne, d'un escalier et d'un sanitaire accessible aux PMR dans le garage attenant au bâtiment de l'ancienne poste.

Le conseiller **Luc Schoukens (PACTE)** indique que son groupe est en harmonie avec l'avis de la conseillère. S'il est bien d'accord avec l'extension et les améliorations apportées pour les services communaux, il note le besoin de réduire les

coûts pour l'administration communale. « Des questions pendantes restent, comme celle d'associer la population plus étroitement à l'information et à la décision sur ce dossier, comme celle du bancontact pour laquelle on pourrait discuter avec l'urbanisme ». Au niveau énergie, le conseiller salue positivement les améliorations par apport au projet initial (remplacement de l'aluminium par le bois pour les châssis, isolation des murs intérieurs), mais a encore des « soucis » avec le choix des matériaux - du polyuréthane plutôt que de la cellulose de bois ou de la laine de mouton - des peintures à pigment naturel plutôt que chimiques, du plâtre plutôt que des fibres-gypse pour les plaques, et avec le choix de la chaudière, qui n'est pas à pellet. « Je me demande enfin s'il est prévu d'installer des panneaux photovoltaïques (PV) sur le toit et si un avis a été demandé pour ces travaux à la conseillère à l'énergie de la commune ».

Christian Fayt (EPI) répond que, concernant la consultation populaire, le fonctionnaire délégué a indiqué que la commune était juge et partie. Par ailleurs, étant donné le COVID, la Fonctionnaire déléguée n'a pas été en mesure de la faire. ... Pour ce qui est de l'avis de l'urbanisme, on essaiera de remettre le bancontact, si pas à l'endroit prévu, ou le mettre ailleurs. Pour ce qui est des matériaux, je suis d'accord avec l'idée de mettre des panneaux PV sur les toits ainsi que d'utiliser des peintures naturelles ». Le bourgmestre note qu'il faut se dépêcher car, « plus on traîne, plus cela va coûter cher, étant donné la flambée des prix des matières premières » et car la Région wallonne doit traiter un nombre accéléré de projets (plus de 800). « Nous ne pouvons pas accepter l'amendement, car cela va faire reculer le projet et nous ne pourrions pas être prêts dans les deux à trois mois. C'est quasiment impossible ».

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** demande le vote alors que les conseillers **Claude Debrulle (PACTE)** et **Hélène de Schoutheete (IC)** deman-

dent la parole. **Luc Schoukens (PACTE)** insiste pour obtenir un vote sur ses amendements au niveau du choix des matériaux, le Bourgmestre refuse, car « les amendements n'ont pas été déposés par écrit ».

Vote – Amendement IC
Pour – 7 (IC, PACTE) Contre – 9 (EPI, MR)

L'amendement est rejeté

Vote – Changement du Cahier des charges
Pour – 9 (EPI, MR) Contre – 6 (IC, PACTE)
Abstention – 1 (Claude Debrulle - PACTE)

Le conseiller **Claude Debrulle (PACTE)** justifie son abstention par le fait que le Collège a pris beaucoup de temps et fait des « efforts laborieux » pour intégrer les suggestions utiles faites par PACTE, notamment pour l'isolation des murs intérieurs et pour un problème d'imprécision dans la partie financée par le PIC et celle par la commune, mais que des problèmes persistent. « Celui de la consultation populaire et celui du coût. « Tu dis que c'est impossible de changer, mais le délai d'introduction des nouveaux projets court jusqu'au 31 décembre 2021, ce qui fait six mois, soit la même durée que cela a vous pris pour intégrer nos propositions dans le cahier de charges ». Le conseiller ne comprend également pas pourquoi le bourgmestre se refuse à envisager une économie de 300.000 EUR représenté par la proposition alternative contenue dans l'amendement des IC. « Tu parles de transparence, mais tu fermes le débat en fait ». « C'est le vote de la majorité », répond **Christian Fayt (EPI)**.

7&8. FABRIQUES D'ÉGLISE SAINT-RÉMY : COMPTES ANNUELS 2020 ET OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT

Françoise Peeterbroeck (EPI), échevine des finances, explique que les recettes se montant à 63.296 EUR, dont 54.352 EUR d'intervention communale, et que les dépenses s'affichent à 60.309 EUR, ce qui donne un boni de 2.987 EUR au compte 2020. Elle précise que la garantie d'emprunt demandée est une extension d'une garantie communale accordée en 2018 pour un prêt de 130.000 EUR pour la restauration de la toiture, prêt qui est insuffisant. « La Fabrique nous a demandé la garantie communale pour un nouveau crédit de 60.000 EUR ».

Vote – Comptes 2020 & Garantie communale
Pour – Unanimité

9. SENTIER RUE BRUYÈRE TOUT-VENT- SUPPRESSION/CRÉATION

Pascal Henry (MR), échevin de l'urbanisme, explique qu'il s'agit de supprimer un tronçon du sentier 42 traversant la parcelle des demandeurs, et de le recréer plus en recul pour laisser l'espace utile à la construction d'une habitation projetée. Le conseiller **Claude Debrulle (PACTE)** demande si les coûts sont à charge du propriétaire de la parcelle. « Bien sûr » lui est-il répondu par l'échevin.

Vote – Changement sentier 45
Pour – Unanimité



Discussion sur le projet de transformation et d'extension de l'administration communale

CONSEIL COMMUNAL

10. MOBILITÉ – PROLONGEMENT DE LA ZONE 30 KM/H – ECOLE D'ITTRE

Fabienne Mollaert (EPI), échevine de la mobilité, explique que cela concerne une interdiction de stationner rue Jean Jolly à son débouché avec la rue de Baudémont sur 20 mètres entre 8h00 et 9h00 du lundi au vendredi, de permettre à cet endroit un dépôt minute sur la même plage horaire, de pérenniser les mesures provisoires appliquées au parking en face de l'école, de réserver une zone de 12 mètres pour le stationnement de bus, de limiter le stationnement à une heure pendant les périodes scolaires et d'agrandir la zone 30 km/h. « Nous avons reçu un avis technique préalable favorable de la tutelle et avons demandé l'avis de la police ».

La conseillère **Chantal Vanvarebergh (IC)** demande si un parking est prévu pour les enseignants. L'échevine répond que, derrière les modules, en face du troisième terrain de football, un espace est prévu pour ces derniers.

Le conseiller **Luc Schoukens (PACTE)** marque son accord pour les aménagements prévus, mais suggère à l'échevine de travailler dans le plan mobilité sur les dimensions automobiles et vélos et de prévoir un plan de ramassage des enfants par les bus.

Vote – Zone 30 km/h Ecole Ittre Pour – Unanimité

11. PARKINGS PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR) – RUE NILS, RUE VANDERVELDE

Fabienne Mollaert (EPI), explique que cela concerne la création d'une place de stationnement pour personne handicapée au numéro 1 de la rue Emile Vandervelde et à hauteur du numéro 14 de la Rue Emile Nils à Virginal.

Vote – Parkings PMR Pour – Unanimité

12. CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)

L'échevine de la jeunesse, **Lindsay Gorez (MR)**, explique qu'il s'agit de la mise en œuvre du Conseil communal des enfants, de son règlement et des documents de présentation envers les professeurs, les parents. « Les écoles communales ont répondu favorablement. Nous espérons que le Pouvoir Organisateur des écoles libres en fera de même ». L'échevine précise que les membres du conseil siègeront deux ans et sera composé d'élèves de 5^e et 6^e primaire. Le conseiller **Claude Debrulle (PACTE)** parle d'excellente initiative pour l'apprentissage de l'exercice de la démocratie par les jeunes et de-

mande quelles seront les compétences du CCE et si ce dernier détiendra un droit d'initiative.

Lindsay Gorez (MR) répond que le CCE sera un mini-conseil communal, qui travaillera sur des thématiques, pourra recevoir des experts, des membres de l'administration, et pourra faire des demandes au Collège. Le travail sera encadré par le service jeunesse pour éviter l'ingérence du politique et sera fait en toute transparence. « Une formation sera donnée aux enseignants et aux enfants. Nous espérons mettre tout cela en place, avec votre accord, en septembre ».

Chantal Vanvarebergh (IC) salue également l'initiative et demande si un budget, des subsides sont prévus pour les projets qui en sortiraient. « Les enfants peuvent proposer différents projets, qui s'inscriront dans les budgets généraux de la commune. Ils pourraient faire partie d'une modification budgétaire. Mais le but est d'abord de les écouter », précise l'échevine.

Vote – CCE Pour – Unanimité

13. BULLE À VÊTEMENTS – LES PETITS RIENS : RENOUVELLEMENT DE CONVENTION

Fabienne Mollaert (EPI), explique qu'il s'agit de renouveler la convention pour les bulles à textiles ménagers mises sur la commune par l'association. « Il s'agit de la même convention que celle passée avec Terre, l'autre association, disposant de bulles », explique l'échevine.

Vote – Bulles « Les Petits Riens »

Pour – Unanimité

14. SERVICE DE POSTE – ACHAT GROUPÉ (IPFBW)

L'échevine des finances, **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon (IPFBW) propose d'organiser un marché de services postaux (courriers, colis) pour les services communaux pour une durée d'un an, renouvelable pendant trois ans. « Beaucoup de communes y participent ». L'échevine demande aux conseillers d'approuver la convention de coopération et le cahier spécial des charges.

Vote – Services postaux/Achat groupé

Pour – Unanimité

15. PANATHLON WALLONIE-BRUXELLES : REPRÉSENTANT D'ITTRE

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** explique que le Collège a décidé de désigner l'échevine des sports, **Mme Lindsay Gorez (MR)**, comme représentante de la commune à l'Assemblée générale de l'association sportive.

Vote – Représentant Ittre AG Panathlon Pour – Unanimité

16. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Le bourgmestre **Christian Fayt (EPI)** informe les conseillers que

(1) l'avis du Collège communal en matière d'urbanisme CUD sans avis du fonctionnaire délégué ne pourra plus être suivi par la Région wallonne, (2) la commune a été sélectionnée par la Région pour les projets trans-communaux (Tubize, Rebecq, Braine-le-Château, Nivelles, Braine-L'Alleud, Ecaussines), et le dossier va recevoir un subside de 60.000 EUR dans le cadre du contrat de rivière Senne,

(3) la commune va recevoir un subside de 400.000 EUR de la Province du Brabant wallon pour les travaux de construction de la bibliothèque et du Musée Marthe Donas,

(4) le dossier d'égouttage et de collecteur de Haut-Ittre ont été acceptés par l'InBW (d'un montant soit 2.528.642 EUR), le collecteur d'un peu moins de deux millions sera pris en charge complètement par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), la partie communale de la rue de Billot sur de 273.000 EUR par la SPGE sur un total de 471.000, la commune payant 10.000 EUR/an pendant 20 ans, et pour la rue de Thibermont le PSGE prendra en charge sera de 82.673 EUR sur un total de 137.000 EUR, les travaux pouvant commencer normalement « au début de cet hiver »,

(5) la Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) de la rue de Gaesbecq, qui 'traînait depuis quelques temps', a reçu un avis favorable de l'inspection des finances moyennant une réflexion sur les métrés, le cahier spécial des charges pour sa mise en œuvre sera modifié et présenté aux entreprises lancé dans les 15 jours, pour avancer dans un dossier qui traîne depuis 2017.

17. QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

NLMK – Laminage

Pascale Carton (IC) demande au Collège des précisions concernant son engagement à inviter un représentant de la SOGEP, le bras armé financier de la Région wallonne, au Conseil pour



Ets.
BONTET PHILIPPE
CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE

Agence Braîne-le-Château



02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

CONSEIL COMMUNAL

s'expliquer sur l'activité (le maintien de) du laminage à Ittre. **Christian Fayt (EPI)** répond que « il y a beaucoup de souci chez NLMK actuellement, mais que « la demande est toujours dans le pipe » et que la commune travaille avec la SOGEPA pour la relance de l'activité aux papeteries ... »

ZIT – Baudémont

Hélène de Schoutheete (IC) demande pourquoi la zone d'immersion temporaire de Baudémont, dont le principe a été décidé à la suite des inondations de 2014, n'est toujours pas en place, alors que les dernières pluies torrentielles ont provoqué la sortie du Ry de Baudémont en amont de la conduite de la SWDE. « Tu le sais bien pourquoi. Nous avons eu une réponse il y a quelques temps de Vivaqua (pas la SWDE) qui a refusé l'installation de la digue en amont de la conduite, car cette conduite date de 100 ans, se trouve sur des chevalets, et pourrait sauter en cas de pression. Une autre solution serait de mettre une digue le long de la rue de Baudémont, mais il y a assez bien de réticences là-bas pour pouvoir faire la digue, contrairement à la rue de Gaesbecq, pour laquelle je remercie la famille De Bie. On va faire un autre projet. On va le faire sur la route, qui nous appartient. On va faire la digue dessus. Cela coûtera plus cher, mais à un moment il faut arrêter de tergiverser et avancer et parfois imposer certains autres éléments à certaines personnes ».

Direction générale CPAS

Chantal Vanvarebergh (IC) demande où en est la procédure de recherche d'une nouvelle direction du CPAS et les détails des deux appels à candidats. **Françoise Peeterbroeck (EPI)**, président du CPAS, rappelle que le premier appel a eu un retour de huit courriers complets, et que seulement deux candidats se sont présentés à l'épreuve écrite et que pas une seule personne n'a réussi l'épreuve. « Nous avons relancé une deuxième offre, pour temps plein sur un an, car

cela concerne le recrutement d'un directeur faisant fonction », dans un premier temps. Le jury pour les épreuves écrites se composait d'un directeur général de CPAS, d'un directeur général de Commune et d'un directeur financier de CPAS.

Nettoyage des avaloirs

Ferdinand Jolly (IC) note que les premiers orages violents du mois de juin ont provoqué des ruissellements importants sur la voirie, que beaucoup d'avaloirs ne remplissaient pas leur fonction, car ils étaient bouchés et demande à qu'ils soient curés systématiquement une fois par an, de préférence au printemps. « Le service des travaux doit être plus proactif ».

Jacques Wautier (EPI), échevin des travaux, explique que « les grilles sont nettoyées deux fois par an, mais qu'il est inadmissible que les avaloirs soient bouchés par le gravier des gens ».

Inondation – Recommandations GISER

Luc Schoukens (PACTE) souhaite étendre la réflexion commune sur la gestion des inondations au-delà des ZIT, évoquant notamment les pratiques agricoles. « La cellule GISER (Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement) de la Région wallonne a fait un rapport après 2014, préconisait l'installation de fascine, de bandes engazonnées (p. ex. miscanthus) au bas des cultures, de sous-semis entre les rangées de maïs. Où en est-on dans l'application de ces recommandations ». Le bourgmestre explique qu'un des problèmes est que les cultures changent chaque année, que beaucoup de prairies retournées étaient emblavées avec des betteraves, plantées avec du maïs, et qu'on doit toujours passer par les agriculteurs ».

Christian Fayt (EPI) se félicite qu'une commune ait été au conseil d'état pour imposer un dispositif à un agriculteur qui le refusait. Il note également qu'il est parfois intéressant de mettre des branches, des bandes engazonnées dans le sens contraire d'une pente pour retenir les eaux et les boues. « C'est un travail important. Avec les fer-

miers du coin, on peut aller en parler. Avec les autres, c'est plus compliqué ».

Arrêt de Bus – Fauquez et rue du Bois de la Houssière

Daniel Vankerkove (IC) demande à ce que l'échevine de la mobilité fasse la publicité du changement de l'arrêt de bus sur la ligne Fauquez-Tubize dans la page communale du Petit Tram, changement provoqué par l'effondrement d'un mur du pont sur la voie ferrée en contrebas. **Fabienne Mollaert (EPI)**, échevine de la mobilité, indique qu'Infrabel a bloqué le passage du point après l'incident et interdit les véhicules de plus de 3,5 tonnes. « Pour la ligne 43, il y a un nouvel arrêt mis rue de la Marbrite, et pour la ligne 47, qui fera un crochet par la rue Bruyère de Virginal, l'arrêt sera mis rue du Bois de la Houssière. Une communication a été faite aux citoyens, mentionnant la possibilité d'utiliser Trans'lttre si l'utilisation des bus est impossible. Infrabel procède actuellement au sondage du pont et il est question de rétrécir l'accès au pont par des blocs en béton.

François Vermeulen

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
21 SEPTEMBRE 2021



Prochaines collectes de sang

OÙ ET QUAND?

VIRGINAL

SALLE POLYVALENTE
RUE DE L ECOLES 10 1460 VIRGINAL-SAMME
Vendredi 10/09/2021 16:00 - 19:30

A ITTRE

SALLE DU LION D'ARGENT
RUE DU PATRONAGE 1460 ITTRE
Vendredi 03/09/2021 17:00 - 19:30

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.

Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

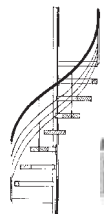
L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733**.

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques

Ferronneries contemporaines



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03



A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité

Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparaphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com



PHARMACIES DE GARDE

MARDI 17 AOÛT

Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 18 AOÛT

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

JEUDI 19 AOÛT

Familia

Tubize Rue De La Soie, 12 TUBIZE
02 3556189

VENDREDI 20 AOÛT

Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE 02 3559948

SAMEDI 21 AOÛT

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

DIMANCHE 22 AOÛT

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

LUNDI 23 AOÛT

Ph. De Saintes - Peeters

Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES 02 3900438

MARDI 24 AOÛT

Multipharma Messaaoui

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

MERCREDI 25 AOÛT

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

JEUDI 26 AOÛT

Brenard

Rue Docteur Colson, 36 REBECQ 067 636424

VENDREDI 27 AOÛT

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

SAMEDI 28 AOÛT

De Buijl

Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

DIMANCHE 29 AOÛT

De Buijl

Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

LUNDI 30 AOÛT

Loop

Rue De Mont-Saint-Pont, 20 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

MARDI 31 AOÛT

Multipharma Lattenist

Place Josse Goffin, 11 TUBIZE 02 3559948

MERCREDI 1 SEPTEMBRE

Rebecq-Quenast - Emdadi

Rue Du Faubourg, 1 QUENAST 067 670707

JEUDI 2 SEPTEMBRE

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

VENDREDI 3 SEPTEMBRE

Familia Vion L.

Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669010

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Multipharma Messaaoui

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Multipharma Messaaoui

Grand Place, 9 TUBIZE 02 3900355

LUNDI 6 SEPTEMBRE

Ledant

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MARDI 7 SEPTEMBRE

Guillaume

Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

De Buijl

Rue Du Pont, 62 REBECQ 067 638201

JEUDI 9 SEPTEMBRE

Familia Alexis

Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINEAU
02 3669204

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

Des Forges - Smoos

Rue Du Château, 51 CLABECQ 02 3557541

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Jonckheere

Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE 02 3556259

LUNDI 13 SEPTEMBRE

Ledant

Rue De La Libération, 10 VIRGINAL-SAMME
067 646187

MARDI 14 SEPTEMBRE

Multipharma Stievenart

Rue De Mons, 73 TUBIZE 02 3556050

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Vandersteen

Rue De La Déportation, 50 TUBIZE 02 3556079

JEUDI 16 SEPTEMBRE

Familia Tubize

Rue De La Soie, 12 TUBIZE 02 3556189

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Depuits-Leblanc

Rue Neuve, 5 ITTRE 067 648421

☀ ☾ GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN



FUNÉRAILLES MICHAËL

Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal

067 70 17 17

www.funeraillsmichael.be



Problème d'égoût?
Rioolprobleem?

GODART
LA TECHNIQUE SANS FRONTIÈRES
TECHNIEK ZONDER GRENZEN

067/64.92.55
www.godart.be

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl



À VOTRE SERVICE



Charles de Le Hoyer-Pussemier
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

VOS PUBLICITÉS
LE PETIT TRAM
WWW.ITTRECULTURE.BE



BÂTIMENT & JARDINAGE

Devis gratuit

Indépendant pratique tous types de travaux
intérieurs et extérieurs - Evacuation des déchets

0486/ 723 456

La Brioche d'Or
P. Rieau
PÂTISSIER BOULANGER DE TRAVAIL

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES,
TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ...
(COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :

du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35

info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

